49e ANNÉE. — N° 16.989

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger........	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 6 JANVIER 1919

ÉPIPHANIE

SOLEIL : lever 7h42; coucher 4h35
LUNE : P. Q. le 9; pleine le 16

L'AUTRICHE ALLEMANDE

On n'a pas coutume de trouver ici un écho du perroquet optimiste de la fable clamant : « Cela ne sera rien ! » La politique des résultats prend tout au sérieux et rien au tragique. Il est clair que les socialistes majoritaires d'Allemagne, auxquels on ne saurait refuser une manière de sens national, ont à l'heure actuelle deux préoccupations dominantes : se garer de l'action polonaise en Posnanie, et souder l'Autriche allemande à ce qui reste d'Allemagne.

On a rappelé avec raison qu'avant même la fuite du kaiser, les socialistes doués de quelque sens politique, en constatant l'échec de la ruée pangermaniste, avaient changé leur fusil d'épaule et réduit leurs ambitions à des « annexions morales ».

Ces annexions morales, à parler clair, c'est l'incorporation des Allemands d'Autriche, appelés à combler les vides de la guerre et des défections fédéralistes. Les agents les plus actifs de cette reconstitution sont, comme on le sait, l'ancien socialiste indépendant et même isolé Bernstein, qui se découvre un sentiment très doux pour l'unité boche, et le docteur Hartmann, venu de Vienne pour être encore plus Allemand que les Allemands eux-mêmes.

Il y aurait quelque puérilité à nier la gravité de cet essai de cohésion. Mais il y aurait quelque injustice à enfler sans mesure le nombre de ses unités, à dénoncer le péril comme s'il avait échappé à nos gouvernants, enfin à déclarer que pour y parer nous demeurons sans couleur, sans voix et sans ressources.

On dirait vraiment qu'après la victoire notre gouvernement tremble devant les dix ou douze millions d'Allemands d'Autriche au point de leur laisser le champ libre sur le sentier de la paix. Reprenons les paroles de M. Pichon, ministre des affaires étrangères, à ce sujet :

« ... La question des Allemands d'Autriche est sérieuse. Elle ne doit pas nous effrayer. Nous avons des moyens de la résoudre de telle manière qu'elle n'apporte pas à l'Allemagne les compensations qu'elle en espère. En réglant la situation nouvelle, les alliés réduiront strictement la force allemande, et lui ôteront la possibilité de retrouver dans les populations autrichiennes ce qu'elle aura perdu par la consécration de notre victoire. Mais il faut que cette victoire se traduise par l'exercice de tous nos droits pour ôter à nos ennemis la possibilité de remettre en péril la sécurité du monde. »

La question était si nettement posée, — et même résolue, — que les derniers défaitistes, ceux qui n'entendent pas que la France et ses alliés profitent de la victoire pour consacrer dans les faits le droit et la justice, les socialistes à la mode internationale se sont dressés pour défendre les Allemands d'Autriche. M. Pichon les a rappelés d'un mot à la pudeur patriotique. « Est-ce que la victoire ne donne pas des droits sur les vaincus ? »

Sur ce point comme sur d'autres, la France ira à la Conférence avec les « solutions préparées » dont a parlé le ministre. La question des Allemands d'Autriche n'est pas seulement une question économique, comme semblent le croire certains de nos confrères, c'est une question politique au premier chef, c'est-à-dire appelée à être réglée sous la même rubrique que les « garanties » qui mettront l'Allemagne dans la complète incapacité de nuire.

Evitons donc de compliquer par du verbiage l'énoncé de problèmes dont la solution a déjà été préparée par ailleurs. C'est avec de la volonté et de la précision que la question des Allemands d'Autriche sera adaptée aux nécessités de la refonte mondiale, et non par des coups de baguette de chefs d'orchestre improvisés dans le concert européen.

P. B.

Le bassin de la Sarre

Nous demandons qu'en châtiment de ses crimes, l'Allemagne nous restitue l'Alsace et la Lorraine dans leur intégrité du temps de la Révolution française. En 1815, la Prusse avait mis la main sur une partie du gisement de charbon connu sous le nom de bassin de la Sarre. Ce gisement qui s'étend du sud-ouest au nord-ouest sur une longueur d'environ 70 kilomètres, la Prusse s'en était adjugé la plus grande partie. Une autre partie était comprise dans la Lorraine annexée en 1871. Une troisième partie appartenait au Palatinat. Nous demandons que tout ce territoire fasse retour à la France.

La production globale de houille du bassin de la Sarre a été en 1913 de 17 millions de tonnes, dont 12 millions pour la partie de la Prusse rhénane et 4 pour la partie lorraine annexée. On sait que nous avons besoin de nous approvisionner à l'étranger pour notre consommation courante. La consommation totale de houille montait en 1913 à 62 millions de tonnes, alors que la production était seulement de 40 millions de tonnes. Il en résultait pour nous une dépense à l'étranger de 530 millions de francs, en calculant sur les prix d'avant la guerre. On sait aussi que le prix du combustible est infiniment plus élevé en France qu'ailleurs. Alors que nous payons 19 francs la tonne, prix moyen, l'Allemagne ne paie que 14 francs et l'Angleterre que 12.

C'est là une des plus grandes charges qui ont singulièrement entravé jusqu'ici le développement de notre industrie métallurgique, au grand détriment des intérêts de nos ouvriers autant que de nos capitalistes. Or, par suite de la situation actuelle, des ravages et des destructions systématiquement opérés par les hordes barbares dans nos mines des départements du Nord et du Pas-de-Calais, toute notre industrie est menacée d'une mort rapide ou lente, si on ne lui assure pas à un prix normal, le combustible indispensable. Nous pouvons changer tout cela si à titre de réparation des dommages causés à nos mines par l'ennemi, nous rentrons dans nos anciennes frontières fixées par la Révolution française.

Dans l'évaluation des réserves mondiales de combustibles faite au Congrès de Toronto, la production en 1913 a été en houille pour la Prusse de 111 millions de tonnes et pour l'Allemagne entière de 191 millions. L'enlèvement de moins de 20 millions de tonnes par le fait de la restitution du bassin de la Sarre à la France laissera encore à nos ennemis une production dépassant de beaucoup la consommation. Donc, nous demandons avec M. Jules Drach, chargé de cours à la Faculté des sciences de Paris, « que les conditions de la paix comprennent la restitution intégrale de l'Alsace et de la Lorraine de la Révolution, c'est-à-dire le bassin de la Sarre et de Landau, en particulier, toutes mesures étant prises pour que celles des populations qui ont perdu contact avec la France soient traitées avec égards et invitées, après une certaine période de temps, à une option individuelle. »

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

L'accord germano-polonais dénoncé

NOUVEAUX COMBATS

Berne, 5 janvier. — D'après des télégrammes de Berlin, **les accords qui avaient été conclus à Hohensalza entre les Polonais et les délégués des villes allemandes, ont été dénoncés. Kruchwitz a été occupé par les Polonais. Des combats ont eu lieu à Strelno et à Gnezen. Des forces polonaises avanceraient parallèlement à la voie ferrée Kreuz-Scheidemuhl-Dantzig.**

Le danger polonais

Bâle, 4 janvier. — Le gouvernement continue à répandre des informations sur le prétendu danger polonais. Un télégramme de Berlin du 4 janvier dit que des appels à l'aide arrivent des provinces de la Prusse orientale contre l'avance des Polonais. Il faut s'attendre à de prochaines levées de troupes pour protéger la frontière et reprendre la province de Posen. Un autre télégramme annonce que des pourparlers ont été entamés de toute urgence entre le gouvernement et le commandement militaire pour envoyer des forces importantes de ce côté.

Enfin, un autre télégramme de Dantzig dit que les communications sont interrompues avec Schmofdonnial. De grands rassemblements de troupes polonaises avec de l'artillerie se feraient vers Thorn.

On se battrait toujours à Posen

Copenhague, 5 janvier. — La situation s'aggrave à Posen. Allemands et Polonais se battent dans le srues, et les premiers font même usage d'artillerie.

Les Allemands ont mitraillé des enfants

Stockholm, 5 janvier. — Les Allemands qui se trouvaient dans Posen avaient été très surexcités en voyant une énorme quantité d'habitants pavoiser leurs maisons avec des drapeaux aux couleurs des nations de l'Entente; aussi lorsqu'ils apprirent qu'un immense cortège composé de 10,000 enfants allait passer devant l'hôtel où était descendu M. Paderewski pour l'acclamer, leur rage ne connut plus de bornes. Ils braquèrent des mitrailleuses à proximité, et lorsque les enfants arrivèrent portant des drapeaux et chantant l'hymne polonais, ils ouvrirent le feu sur eux. Il y eut de nombreux morts et blessés.

Une forte armée pour l'Est (?)

Zurich 5 janvier. — Des pourparlers urgents ont été engagés entre le commandement suprême de l'armée allemande et le gouvernement en vue d'expédier une forte armée aux frontières orientales. Il est probable que les jeunes classes de l'armée démobilisée ne seront pas renvoyées.

Les conseils du peuple allemand de Posnanie contre les Polonais

Bâle, 5 janvier. — De nombreux conseils du peuple de la province de Posen ont décidé, conformément aux conseils du ministre Ernst, de s'organiser pour se défendre eux-mêmes contre les Polonais, de former des corps de troupe, de se séparer du gouvernement de Posen, et de s'unir aux provinces de Silésie ou du Brandebourg.

Le ministre des affaires étrangères menace

Berne, 4 janvier. — Le jour où il a pris ses fonctions, le comte Brockdorff-Rantzau a reçu un correspondant de l'agence Wolff auquel il a fait des déclarations révélatrices sur les idées du ministre des affaires étrangères :

« La paix que je suis résolu à négocier est une paix du droit. Je repousse une paix de violence qui nous anéantirait et nous réduirait en esclaves. Aussi longtemps que je resterai à cette place, je veillerai à ce que l'Allemagne tienne consciencieusement ses engagements; mais dans ses concessions, elle ne dépassera pas de l'épaisseur d'un cheveu ce qu'elle considère comme injuste. »

Solf candidat à l'Assemblée nationale

Berne, 4 janvier. — On télégraphie de Berlin que le docteur Solf, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sera candidat du parti démocratique allemand dans la circonscription de Minten, en Wesphalie.

Ebert passe à l'action

Bâle, 4 janvier. — On mande de Berlin : Que le gouvernement a décidé de s'opposer enfin résolument dans tout l'empire à l'agitation et au système de terreur des Spartaciens. Des instructions dans ce sens ont été données aux autorités communales et aux gouvernements confédérés.

La formation d'une nouvelle armée

Berne, 5 janvier. — D'après une dépêche de Berlin, le gouvernement d'empire se serait mis d'accord avec le grand quartier général pour les opérations de recrutement jugées nécessaires. Les classes les plus jeunes de l'armée démobilisées seraient probablement retenues sous les drapeaux.

Dès le 3 décembre, le ministère de la guerre a fait passer dans les journaux une note invitant à centraliser toutes les troupes qui vont être constituées pour la défense des Marches de l'est, ainsi que les soldats démobilisés qui sont pour le moment sans occupation. En même temps, l'état-major du 18e corps d'armée a lancé un appel aux volontaires.

La terreur en Bavière

Zurich, 5 janvier. — Les communistes bavarois ont décrété la mise à mort de l'archevêque de Munich von Faulhaber, qui devra être pendu à la corde des cloches de la cathédrale, et décidé de déférer devant un tribunal révolutionnaire les ministres Auer et Thimm, accusés d'avoir trempé dans le dernier complot contre-révolutionnaire.

Les spartakistes tirent sur les troupes de Brême

Berne 5 janvier. — On télégraphie de Berlin :

« Le retour du régiment d'infanterie de Brême a donné lieu, dimanche dernier, à des incidents d'un genre inédit. Ce régiment avait la veille au soir conclu un accord avec les C. O. S. qui garantissait le rétablissement du Sénat et du conseil des bourgeois et par lequel les délégués des deux partis se promettaient de vivre en parfaite intelligence.

» Une grande fête patriotique eut lieu et le régiment qui ne se doutait de rien se disposait à réintégrer ses casernes quand il fut surpris par une vive fusillade. Des marins et des spartakistes postés aux fenêtres et embusqués dans la cour venaient d'ouvrir un feu nourri de mitrailleuses sur les soldats qui s'étaient déjà débarrassés de leurs armes. Les hommes de confiance du régiment furent ainsi contraints de signer un accord par lequel les troupes s'engageaient à livrer leurs armes. »

Les bolchevicks Radek et Joffe sont toujours à Berlin

Zurich, 5 janvier. — Le service allemand de propagande reconnaît que le leader bolcheviste Radek est toujours à Berlin. L'ancien ambassadeur de la république des Soviets Joffe se trouve également à Berlin, malgré la volonté du gouvernement allemand (« sic »).

La Norvège réclame 1 milliard 400 millions à l'Allemagne

Christiania, 5 janvier. — La valeur des navires norvégiens coulés par les sous-marins allemands et par les mines est estimée à un milliard de couronnes, et la Norvège entend réclamer de l'Allemagne entière compensation pour ces pertes.

Selon des statistiques norvégiennes, les pertes de la marine marchande au cours de la guerre sont de 829 bâtiments, soit 1 million 240,000 tonnes; le nombre des marins tués est de 1,155.

Les non-recensés des classes 1915 à 1919

Paris, 4 janvier. — « Voici le texte d'une circulaire adressée par le président du conseil, ministre de la guerre, aux préfets, aux généraux commandants de régions, aux commandants des bureaux de recrutement :

« Par modification aux dispositions de la circulaire n° 31,785 2/1 du 9 novembre 1918, j'ai décidé de ne pas retarder plus longtemps l'incorporation des jeunes gens des classes de 1915 à 1919 non encore recensés et des ajournés des classes de 1913 à 1915 non encore visités en raison de ce qu'ils se sont trouvés jusqu'ici retenus dans les territoires envahis et actuellement reconquis. En conséquence, MM. les Préfets, au fur et à mesure que les intéressés auront été signalés dans les conditions prévues par la circulaire du 9 novembre, les feront inscrire à la suite de la 1re partie de la liste de recrutement de la classe 1919 dans leur département. Ils aviseront les commandants des bureaux de recrutement dont dépend le domicile légal de ces jeunes gens. Les conseils de revision, lors de leur plus prochaine session, régulariseront ces situations et replaceront les intéressés dans leur classe d'âge. »

La loi sur les loyers

Paris, 5 janvier. — Le « Journal officiel » promulguera demain la loi modifiant la loi du 9 mars 1918 sur les loyers.

Voici le texte de l'article 1er : « L'article 58 de la loi du 9 mars 1918 est complété par les dispositions suivantes : Pour les locations verbales, les locataires peuvent faire leur notification à toute époque de la location. Toutefois, les locataires ayant reçu congé postérieurement à la promulgation de la présente loi doivent faire leur notification au plus tard le vingtième jour après la réception du congé. »

Syndicats maritimes

Paris, 5 janvier. — Les Syndicats de Loix, quartier de l'île de Ré, et de l'île d'Aix, quartier de Rochefort, sont et demeurent supprimés.

Les communes qui en dépendent sont rattachées respectivement au Syndicat d'Ars, quartier de l'île de Ré et de Fouras, quartier de Rochefort.

Indésirable !

Genève, 5 janvier. — Les autorités de la ville de Lausanne et du canton de Vaud font d'actives démarches auprès des autorités fédérales aux fins d'obtenir que le Congrès socialiste international convoqué pour le 13 janvier ne se tienne pas à Lausanne.

Paris-Bucarest en chemin de fer

Genève, 5 janvier. — Les démarches faites par cinq officiers français et roumains pour l'établissement d'une ligne directe entre Bucarest et Paris ont abouti hier. Le train pourra circuler dans une dizaine de jours. Le trajet durera 70 heures.

Rennes adopte Vouziers

Rennes, 5 janvier. — Rennes a décidé d'adopter Vouziers. Cette ville a particulièrement souffert de l'invasion et de la barbarie allemandes. La population qui, en temps normal, s'élevait à 3,500 habitants, n'en compte plus que 130 ! La moitié de la ville est détruite.

La crue de la Seine

Paris, 5 janvier. — Le fleuve a monté de 4 mètres.

Paris, 5 janvier. — La Seine continue à monter. La navigation est suspendue. A Puteaux et à Neuilly, beaucoup de caves sont déjà inondées.

Les grands magasins situés près du pont d'Austerlitz sont atteints. Les caves sont inondées à Bercy. Les îles de Puteaux et de Neuilly sont noyées. La situation pour le ravitaillement de Paris par voie fluviale est très grave, car déjà le service Paris-Rouen a cessé complètement.

Échos et Variétés

Les centenaires de 1919

Trois centenaires pourront être célébrés en 1919; le 24 mai, celui de la naissance de la reine Victoria; l'empire britannique n'y manquera pas.

Le 10 juin, les peintres du monde entier pourront donner un salut à Gustave Courbet, qui naquit à Ornans (Doubs), le 10 juin 1819.

Enfin, au cours de cette même année, les artistes musiciens qui ne sont pas liés par les préjugés d'écoles ne démériteraient point en accordant un hommage à la mémoire de Jacques Offenbach. Ce « Prussien libéré », suivant le mot de Heine, qui en était un autre, est né à Cologne en 1819. Naturalisé Français en 1842, il a fait rire et danser toute l'Europe, même les autres continents, avec un répertoire qui n'a pas encore vieilli, qui ne vieillira probablement jamais.

S'il est une classe d'artistes qui lui doive particulièrement un souvenir, c'est bien celle des auteurs-directeurs, dont l'effectif grossit à Paris chaque année. Offenbach, las des échecs, se dit un jour qu'il faut être le maître chez soi pour y faire ce qu'on veut. Et, en 1850, il prend les Bouffes-Parisiens, où il fait fortune avec la première série de ses opérettes.

Les tableaux français de Potsdam

De M. Raymond Bouyer, dans le « Cousin Pons » :

« On nous dit que le ministre des finances de Prusse aurait fait enlever du château impérial de Berlin, pour les cacher en lieu sûr et les soustraire aux révolutions possibles autant qu'aux revendications probables : « L'Embarquement pour Cythère » et « L'Enseigne de Gersaint... » On reste muet sur Potsdam. Cependant, le kaiser déchu, qui n'hésitait pas à pactiser avec les anarchistes russes ou les princes bavarois pour piller l'Ermitage et rassortir les séries de ses collections, a dû prendre toutes mesures préventives pour se réserver le royal héritage de famille qu'il tient personnellement de Frédéric le Grand, son ancêtre. Est-il encore temps d'agir ? Avons-nous le moyen légal et pressant d'interdire au gouvernement présent ou prochain de l'Allemand le déplacement de ce véritable musée de l'art français. Et comment sauver « nos » chefs-d'œuvre ?

LIRE dans *La Gironde* les Dernières nouvelles, à midi

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

L'ALLEMAGNE se prépare activement

Zurich, 5 janvier. — Une vive agitation règne dans les milieux diplomatiques allemands, car le gouvernement central a procédé depuis plusieurs jours à la nomination de quelques délégués qui représenteront l'Allemagne au Congrès de la paix. On observe le plus grand secret au sujet du chef de la délégation. Erzberger et les ministres plénipotentiaires von Haniel et von Rose feront partie de la délégation. Von Kuhlmann, ancien ministre des affaires étrangères, dont on avait mentionné le nom, a été au contraire tenu à l'écart. Le gouvernement travaille à la confection de nombreux dossiers qui ont trait aux différents sujets qui seront agités au Congrès de la paix. Une véritable armée de fonctionnaires et de spécialistes est actuellement concentrée à Berlin.

LES IDEES DE M. WILSON ET L'OPINION AMERICAINE

New-York, 5 janvier. — Les commentaires des journaux sur le discours de M. Wilson à Manchester et celui de M. Clemenceau à la Chambre des députés diffèrent grandement; mais l'avis prédominant est que M. Wilson n'est plus assuré d'exercer une influence décisive à la Conférence de la paix. Dans certains journaux, on déploie un effort visible pour faire croire que MM. Wilson et Lloyd George sont d'accord sur les points essentiels, pendant que la France et l'Italie persistent dans un programme d'annexion impérialiste contraire au programme wilsonien.

Une autre opinion est que MM. Lloyd George, Clemenceau et Orlando sont d'accord en substance pour résister à M. Wilson. Les Américains, qui désirent une très grande amitié avec la France, l'Angleterre et l'Italie, ont l'idée bien arrêtée d'éviter tout projet pouvant conduire à de dangereuses controverses avec ces pays et pouvant affaiblir l'alliance.

C'est du reste à ce point de vue que M. Wilson est critiqué. D'après ce qui se dit dans les couloirs du Sénat, tous les républicains sont unis dans leur opposition aux idées et aux efforts de M. Wilson, tandis qu'un groupe important de démocrates incline à prendre la même attitude, tout en se gardant pour le moment d'exprimer des vues qui ne peuvent qu'embarrasser le parti. La tendance vers la rupture ouverte avec M. Wilson augmente chez les démocrates. Beaucoup de leurs chefs restent silencieux, alors qu'on les presse de prendre en public la défense du président.

ARRIVEE DE LA DELEGATION SERBE

Paris, 5 janvier. — La délégation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes pour la Conférence et le Congrès de la paix est arrivée ce matin à Paris. Elle a été reçue à la gare par les représentants du gouvernement français, et par M. Vosnitch, ministre de Serbie.

A la tête de la délégation se trouve M. Pachitch, ancien président du conseil de Serbie, qui est accompagné de M. Ribar (Slovène) et de M. Pavichitch (Croate).

L'ARMISTICE

Foch et l'Allemagne

Bâle, 4 janvier. — On mande de Berlin que les facilités qui ont été accordées pour les élections dans les territoires occupés, le sont aussi pour les élections dans les Etats particuliers. Le maréchal Foch a promis d'accorder les plus grandes facilités, notamment en Hesse et en Bavière. Le maréchal a autorisé les Allemands d'Alsace-Lorraine qui ont quitté le pays à y revenir chercher leurs familles.

Des excuses à l'Entente

Berne, 5 janvier. — La grève des garçons de restaurant de Berlin a provoqué, le soir de la Saint-Sylvestre, à l'hôtel Adlon, certain incident. Des officiers de l'Entente auraient été molestés. Le gouvernement a présenté ses excuses.

Les troupes alliées en Yougo-Slavie

Genève, 5 janvier. — Les troupes françaises, anglaises et italiennes ont occupé Cettigné. Les Français ayant quitté Monastir ont été remplacés par les troupes italiennes. Les Serbes ont commencé l'occupation de la Dalmatie; ils sont salués avec enthousiasme par la population. Les troupes yougo-slaves approchent de Klagenfurt.

Le G. Q. G. d'Orient à Constantinople

Salonique, 4 janvier. — Le quartier général de l'armée d'Orient est transféré à Constantinople. Le général Franchet d'Esperey, récemment arrivé dans la capitale turque, s'est installé au palais de l'ambassade de France.

Le général en chef s'y trouve en communication plus facile avec les territoires balkaniques, hongrois et russes, sur lesquels s'étend son commandement.

Le sultan réclame l'appui de la France

Paris, 5 janvier. — Les correspondances de Constantinople signalent que le gouvernement ottoman demeure d'une déplorable faiblesse, et que le comité Union et Progrès, bien que ses chefs se soient enfuis continue sa propagande et exerce sa tyrannie comme par le passé.

Le sultan paraît animé de bonnes intentions et demande qu'on l'aide à remettre de l'ordre dans ses Etats. Il a annoncé qu'il projette l'établissement de cours martiales pour poursuivre sans faiblesse les éléments malsains. Il sollicite l'appui de la France pour cette œuvre que nos représentants jugent indispensable.

Ils se vengent sur les Grecs

Salonique, 5 janvier. — D'après des informations officielles, parmi les officiers grecs détenus à Gœlitz, 36 furent emprisonnés et 3 furent tués par les Allemands, pour avoir refusé d'exécuter les ordres de la Ligue des officiers royalistes. Ce procédé des Allemands constitue une flagrante violation des causes de l'armistice.

La guerre a coûté 15 milliards à la Serbie

Londres, 5 janvier. — D'après les déclarations d'une haute personnalité serbe de passage ici, l'ennemi a pris en Serbie plus de 130,000 chevaux, plus de 6 millions de moutons et chèvres, environ 2 millions de porcs, environ 1 million 300,000 têtes de bétail et plus de 8 millions de poules. Il a détruit ou enlevé pour plus de 750 millions de francs de marchandises manufacturées. La valeur des propriétés détruites est estimée à 30 millions; les dommages causés aux meubles, outils se montent à plus de 400 millions. L'ennemi a emporté en monnaie d'argent seulement 30 millions de francs, et des bijoux pour une valeur équivalente.

Les réquisitions, les souscriptions forcées à l'emprunt ennemi et le dommage subi par les finances privées montent à plus de 800 millions. La note à payer montera certainement à plus de 15 milliards de francs.

Le tiers de la population a péri

Londres, 5 janvier. — D'après une statistique des pertes serbes pendant la guerre, avant d'arriver à Corfou les Serbes avaient perdu 320,000 hommes. Les maladies, les épidémies, l'invasion de l'ennemi, l'occupation la plus barbare ont fait périr la moitié du total des contribuables et le tiers de toute la population du royaume de Serbie.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

L'ARMÉE SIBERIENNE bat les troupes bolchevistes

Omsk, 30 décembre (retardée). — **Sur le front de Perm, les succès de nos troupes se développent. Notre armée a traversé la Kama, affluent du Volga, et poursuit l'adversaire qui fuit dans la direction de Glazov. Nous avons fait trente et un mille prisonniers et pris des chevaux, des voitures, etc., ainsi que beaucoup de documents appartenant au gouvernement soviétiste. Dix régiments sont anéantis. La troisième armée, qui constituait le tiers des troupes bolchevistes sur notre front est, est entièrement hors de combat.**

Les bolcheviks seraient à Riga

Zurich, 5 janvier. — Un radiotélégramme russe capté à Vienne annonce la prise de Riga par les troupes des Soviets.

GRAVES EMEUTES A RIGA

Berne, 4 janvier. — Des émeutes provoquées par les bolcheviks ont éclaté à Riga. On se bat dans les rues, le théâtre est en feu.

FRANÇAIS LIBERES DES PRISONS BOLCHEVISTES

Stockholm, 5 janvier. — Les bolcheviks viennent de libérer quelques Français qu'ils retenaient en prison depuis plusieurs mois.

LES BOLCHEVIKS A VILNA

Amsterdam, 5 janvier. — Kopenka, le leader bolcheviste en Lithuanie, est arrivé à Vilna, porteur de sommes considérables. Il a déclaré que la Lithuanie devait devenir une partie inséparable de la République des Soviets.

UNE REQUETE DU GOUVERNEMENT D'ARKHANGEL

Arkhangel, 5 janvier. — Les dirigeants russes, groupés autour de M. Tchaïkowsky, se montrent très touchés des décisions prises par les puissances alliées d'assurer aux organisations antibolchevistes des vivres, des armes, des munitions et du matériel. Ils insistent cependant sur la nécessité d'obtenir des puissances alliées qu'elles envoient des instructeurs de tous grades en nombre suffisant pour assurer aux troupes patriotes russes des cadres solides.

GORKI MEMBRE DU SOVIET

Stockholm, 5 janvier. — On annonce que Maxime Gorki est devenu membre du bureau du Soviet de Pétrograd. Les bolcheviks affirment qu'après bien des hésitations, sa décision est cette fois définitive, et ils en expriment leur satisfaction.

L'ESCADRE ANGLAISE ESCORTE LES VOLONTAIRES POUR L'ESTHONIE

Stockholm, 5 janvier. — Le deuxième contingent de volontaires est parti pour l'Esthonie le 2 janvier. L'amiral commandant l'escadre anglaise a demandé si le gouvernement finlandais accepterait qu'une partie de l'escadre escortât le contingent de volontaires à partir d'Helsingfors. Le gouvernement ayant répondu par l'affirmative, cinq bâtiments de guerre anglais se sont rendus à Reval et à Helsingfors; trois d'entre eux ont servi d'escorte aux bâtiments transportant des volontaires, qui sont arrivés sains et saufs à leur destination.

LA MORT DE BROUSSILOFF CONFIRMEE

Stockholm, 5 janvier. — Une information de source russe confirme la nouvelle de la mort du général Broussiloff, qui aurait été exécuté à Moscou, il y a quelques semaines, par ordre des Soviets dont il était le prisonnier.

La mort de l'ancien généralissime avait été annoncée déjà à la fin du mois de septembre dernier par la presse allemande.

AFFREUSE FAMINE A PETROGRAD

Stockholm, 5 janvier. — Dix-sept bolcheviks arrêtés à la frontière de Finlande ont fourni un compte rendu de la situation à Pétrograd. Selon eux, la ville ne sera bientôt plus qu'un immense cimetière, les gens tombant de faim au milieu des rues. De l'avoine est tout ce qu'il reste à manger. Un hareng coûte 20 roubles, un fagot de bois 300 roubles.

Ce que disent les Journaux

Paris, 5 janvier.

LES SOUTIENS ALLEMANDS DES BOLCHEVIKS

Parmi les personnalités russes arrivées récemment à Paris se trouve le colonel Wladimir Lebedeff, qui fut dans les ministères de Kerensky gérant de la marine et ministre adjoint de la guerre. Lieutenant de l'armée française, dans laquelle il s'est engagé comme simple soldat dès le début de la guerre, il se battit en Champagne, en Picardie, en Macédoine, fut blessé, décoré et ne quitta l'armée française que pour entrer en Russie après la révolution. Depuis le mois de mai, M. Lebedeff se trouvait sur le Volga et commandait l'armée qui a pris aux bolcheviks Syzranh, Simbirsk et Kazan, et au mois d'octobre il a quitté la Sibérie, chargé par le gouvernement d'Omsk d'une importante mission dans les pays alliés. Dans des déclarations qu'il a faites au **Matin**, M. Lebedeff a dit :

« Les forces intérieures qui luttent en Russie contre le bolchevisme sont surtout les forces populaires. La grande majorité des paysans et des ouvriers est hostile au bolchevisme, et partout où cela devient possible, le peuple, bien que désarmé, se lève contre ses oppresseurs actuels. Ainsi, dès que, au mois de juin, l'entrée en action des Tchéco-Slovaques a permis l'organisation des forces populaires, il se forma immédiatement une armée russe sur le Volga et en Sibérie. Composée d'abord de volontaires, elle s'est très vite transformée en armée régulière. Dès le 5 juillet nous avons, en effet, déclaré la mobilisation de deux classes dans la région du Volga. »

M. Lebedeff fait remarquer que la mobilisation a été déclarée, non seulement contre les bolcheviks, mais aussi contre l'Allemagne, et il continue :

« La mobilisation a merveilleusement réussi, et cela sans que nous ayons aucune force de contrainte. Mais, hélas ! les fusils sur lesquels nous comptions n'arrivaient pas et au moment le plus critique de la lutte nos soldats étaient sans armes. »

De l'armée bolcheviste, M. Lebedeff dit :

« C'est une armée ennemie dans toute l'acception de ces mots, car elle est composée surtout de prisonniers de guerre allemands et hongrois, auxquels se sont joints des Lettons, des Chinois et enfin des Russes appartenant aux bas-fonds. C'est pourquoi je suis tout à fait surpris d'entendre ici parler du caractère strictement intérieur de la lutte qui se livre en Russie. Contre le peuple désarmé, mais qui proteste et se révolte, les bolcheviks ont organisé une armée mercenaire avec « l'aide de l'Allemagne ». C'est le gouvernement de Guillaume qui a aidé Trotzky à créer l'appareil militaire pour opprimer le peuple qui protestait contre la paix séparée de Brest-Litovsk et contre tout le système de gouvernement bolcheviste. Le gouvernement de Guillaume n'existe plus, mais l'appareil créé avec son aide existe et son fonctionnement continue à être assuré principalement par les officiers et soldats allemands. »

RENDONS LA LIBERTE AU COMMERCE

M. Ch. Chaumet, dans l'**Avenir**, félicite M. Boret, ministre du ravitaillement, pour le premier pas qu'il vient de faire vers la liberté commerciale, encore que ce premier pas soit bien timide, en réduisant la longue liste des restrictions :

« Nous sommes convaincu que les prix baisseront au contraire d'autant plus qu'on accordera plus de liberté aux commerçants et aux industriels. C'est pourquoi nous ne nous déclarons pas satisfait de la liberté relative accordée seulement sur le marché intérieur. Elle ne sera vraiment féconde et profitable aux consommateurs que complétée par la liberté du commerce extérieur. Ainsi que le remarquait l'autre jour dans une lettre M. Adrien Artaud, le distingué président de la Chambre de commerce de Marseille, à nos importations sont liées des exportations compensatrices. »

CORRESPONDANCE SECRETE

La lettre qui est la cause de l'inculpation du capitaine Ladoux nous montre que les espions allemands se sont servis pour assurer le secret de leurs correspondances de signes conventionnels. Si l'espionnage allemand a correspondu obligatoirement de cette façon, les états-majors ennemis ont eu, comme ceux des autres nations belligérantes d'ailleurs, largement recours à ces moyens d'assurer le secret de leurs transmissions télégraphiques et de leurs conversations téléphoniques.

« C'est ainsi, dit « **Excelsior** », qu'en 1918, pour conserver le secret sur leurs préparatifs d'attaque, les Allemands n'avaient autorisé l'usage du téléphone pour les conversations importantes qu'aux officiers seuls, à qui il était d'ailleurs recommandé de chiffrer d'abord les phrases à transmettre, les téléphonistes ne faisant qu'assurer le service. De même, dans les postes d'écoute destinés à surprendre par T. P. S. les conversations des alliés, les écouteurs ennemis ne pouvaient faire prévenir leur commandement du résultat de leur tentative de captation de messages que par conversation ou message chiffré. Enfin, les postes de T. S. F. allemands ne passaient que des messages chiffrés avec un dictionnaire spécial changé fréquemment ou à l'aide d'un code particulier; c'est ainsi que les signaux de T. S. F. en usage dans l'armée allemande avant l'armistice étaient les suivants :

» I. M., employé pour infanterie munitionen; ce qui voulait dire : envoyez des munitions d'infanterie.

» H. G., pour handgranaten, ou : envoyez des grenades.

» E. M. G., pour ersatz machinengewehr, ou : il faut des mitrailleuses de remplacement.

» S., pour sperfeuer, ou : exécutez un feu de barrage.

» A. V., pour artillerie vor verlegen, ou : faites avancer l'artillerie.

» Ajoutons que malgré toutes les précautions prises par l'ennemi pour rendre incompréhensible ses messages et empêcher nos états-majors de reconnaître à l'avance ses intentions, les alliés ont presque toujours réussi à trouver la clé de ses communications chiffrées, grâce à l'érudition de nos cryptographes. »

SEANCE DE NUIT

La Chambre battit dimanche dernier le record de la séance sans fin. Du 29 décembre, 9 h. du matin, au lendemain lundi, 8 h. 55, elle siégea avec deux interruptions aux heures des repas. Pendant la suspension de nuit, nombre de nos honorables se restaurèrent à la buvette :

« Chacun puise, écrit M. Varengeville (**France libre**), dans les corbeilles un morceau de pain, une tranche de jambon ou un bout de gruyère. Des groupes sympathiques se forment dans les coins ou autour des tables, où on apporte des bouteilles de vin et des carafes de bière. La plus grande fraternité règne parmi les convives, debout.

» — Passez-moi le jambon, dit un droitier à un socialiste, qui s'empresse de le servir royalement.

» — Voulez-vous un verre de vin ? offre un des farouches interrupteurs au ministre, qu'il harcelait tantôt en séance d'épithètes plus ou moins blessantes.

» Quelques démocrates, dépourvus de verre et sans souci des convenances, boivent à la régalade. Au fumoir, une vingtaine d'amateurs du système D, s'installent autour d'une table soigneusement recouverte de papier pliage. Des provisions sont apportées, des bouteilles aussi, et le petit banquet improvisé ne manque pas de charme. De temps à autre, un farceur vient annoncer un incident de couloir; on s'y précipite pour revenir ensuite au frugal menu.

» A titre de renseignement, indiquons que la séance prolongée du 29-30 décembre donne une bonne opinion de la sobriété de nos députés de guerre. On a fait une économie de 50 % sur la consommation normale des séances de nuit. Il ne fut absorbé que 60 bouteilles de trois quarts de litre, 4 jambons de 6 kilos et 2 gruyères de 5 kilos. Ce fut un repas de spartiates, si l'on tient compte qu'il y avait près de 300 députés en séance. »

Le développement de l'instruction dans les régiments

Paris, 5 janvier. — Le sous-secrétaire d'Etat de la démobilisation communique la Note suivante :

« En vue de faciliter le retour du pays à l'activité économique et d'améliorer la situation des mobilisés lors de leur libération, il a été décidé qu'un vaste système d'enseignement serait appliqué aux armées pour permettre aux hommes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'emploi de leur choix et pour développer l'instruction déjà apprise tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique.

» A cet effet, des cours seront institués dans les régiments ou bataillons et comprendront un enseignement primaire pour les hommes n'ayant pas d'instruction; un cours moyen destiné aux travailleurs ayant une instruction primaire; un cours supérieur pour les hommes ayant déjà une certaine culture générale.

» Indépendamment de ces cours de base faits dans les régiments, il sera organisé dans les divisions indépendantes (corps d'armée ou armées) des cours de perfectionnement où seront inscrites les langues vivantes, la sténographie, la dactylographie, les méthodes commerciales, la mécanique, les moteurs, l'électricité, l'agriculture, le dessein industriel, et, en outre des travaux pratiques, visites d'usines, stages industriels pour compléter ces études théoriques.

» Cet enseignement sera facultatif et donné pendant les heures de service; il ne constituera pas une tâche supplémentaire. Un certificat, constatant le degré d'aptitude, sera donné à la fin de chaque cours. »

L'affaire Ladoux

L'INSTRUCTION

Paris, 4 janvier. — M. Pierre Lenoir a été interrogé par le lieutenant Jousselin au sujet de certaines confidences qu'il aurait faites en 1916 au capitaine Ladoux touchant ses voyages en Suisse, où il reçut des millions de l'industriel autrichien Schoeller. Il aurait ajouté que, pour réussir cette opération, il serait allé jusqu'à l'entourage direct de l'empereur. Ces paroles rapportées par le capitaine Ladoux à M. Ch. Humbert en 1917 firent l'objet d'une lettre signée par le capitaine Ladoux adressée à M. Ch. Humbert qui l'a montrée à diverses personnes et qui devait dans sa pensée établir sa bonne foi puisqu'il s'était séparé de Lenoir devenu suspect à ses yeux bien avant cette date.

Le lieutenant Jousselin a reçu la déclaration de M. Richard, chef de la Sûreté générale à l'époque où lui fut envoyée par le capitaine Ladoux la lettre signée la « Bonne Française », à laquelle était joint le fragment cryptographique dont la traduction a été retrouvée dans le dossier Berthon à la Sûreté générale.

M. Wilson en Italie

Le pape reçoit M. Wilson

Rome, 4 janvier. — Le président Wilson a été reçu cette après-midi, à trois heures un quart, en audience par le pape.

L'automobile présidentielle a fait son entrée au Vatican par le portail Zecca, où un détachement de gardes suisses a rendu les honneurs et a atteint la cour Saint-Damas. Dans cette cour étaient rangés un peloton de gendarmes, une compagnie de la garde palatine et un peloton de gardes suisses. La fanfare des gendarmes a joué l'« Hymne américain ». A sa descente de voiture, le président a été reçu par le maître du Saint-Hospice, les quatre camériers secrets et deux camériers d'honneur. Le petit cortège a gagné le vestibule de l'escalier papal où l'attendait le majordome, Mgr. Tacci, ayant à sa droite Mgr. Zampini, sacristain des palais apostoliques, et à sa gauche Mgr. Nasalli Rocca, aumônier secret; quatre camériers secrets et les commandants des gardes pontificales, gardes palatines, gardes suisses, gardes nobles et gendarmes. Précédé par quatre camériers secrets et un peloton de gardes suisses, le cortège a gagné le deuxième étage de l'escalier papal.

A l'entrée de la salle Clémentine se trouvait Mgr. Sanz de Samper, maître de chambre, entouré de camériers secrets et participants et des gardes suisses. Mgr. Sanz de Samper s'est placé à la gauche du président et, après avoir traversé plusieurs pièces, le cortège a atteint la salle d'armes qui précède la salle du petit trône. Mgr. Sanz de Samper a annoncé au pape l'arrivée de M. Wilson. Benoît XV s'est avancé au devant du président et l'a invité à s'asseoir sur un fauteuil placé sous le baldaquin. Mgr. Sanz de Samper a alors fermé la porte. L'audience terminée, le cortège, avec le même cérémonial, est descendu à l'étage inférieur où le président Wilson a été introduit chez le cardinal Gasparri. Au départ du président, une musique a joué l'« Hymne pontifical ».

Le pape a offert au président Wilson une mosaïque reproduisant le célèbre tableau de Gido Reni, représentant saint Pierre. De son côté, le cardinal Gasparri a offert au président deux exemplaires du « Droit Canon » richement reliés.

Un peu plus tard, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, est allé à l'ambassade américaine pour rendre visite au président Wilson.

Autour du Vatican

Rome, 4 janvier. — Le président dans sa visite au Vatican était accompagné du général Hartz, de l'amiral Grayson et de M. Grazier, chancelier de l'ambassade américaine de Paris. Sur la place Saint-Pierre, un régiment de cavalerie faisait la haie au passage du président. Toutes les rues étaient pavoisées. On remarquait que les fenêtres de l'habitation des sœurs de feu le pape Pie X étaient décorées de tentures de damas rouge et du drapeau américain.

Malgré la pluie, une grande foule était massée derrière les troupes pour assister au passage du président Wilson. Les accès du Vatican étaient interdits sauf pour les personnages munis de billets délivrés par le major dome.

Rome, 5 janvier. — On rapporte qu'au cours de l'entrevue du Vatican le pape a insisté auprès du président en faveur des malheureuses populations d'Arménie, dont les dernières nouvelles reçues démontrent le long et douloureux martyre. Le pape et le président se sont longuement entretenus au sujet de la Palestine et des catholiques résidant aux Etats-Unis.

Le déjeuner à l'ambassade

Rome, 4 janvier. — L'ambassadeur des Etats-Unis a offert un déjeuner en l'honneur des souverains et de M. Wilson. Les troupes rendaient les honneurs le long des rues. La foule a acclamé frénétiquement sur le passage des automobiles dans lesquelles avaient pris place le roi et la reine, puis le président, Mme et Mlle Wilson.

Le départ de Rome

Le président a quitté Rome ce soir, à neuf heures et demie. Il a été accompagné à la gare par le roi, la reine et les personnalités qui l'avaient reçu à son arrivée.

Le départ du président a été l'objet d'une imposante manifestation populaire devant le Quirinal.

Aux États-Unis

Un demi-milliard pour ravitailler l'Europe

Washington, 5 janvier. — Le président Wilson a demandé au Congrès de voter un crédit de 100 millions de dollars (plus de 500 millions de francs) destinés au ravitaillement des malheureux d'Europe qui souffrent de la faim. Ce crédit serait surtout employé à l'achat de vivres qui seront envoyés dans certaines parties de la Russie occidentale, de la Pologne et aussi en Autriche-Hongrie.

L'anniversaire du maréchal Joffre

New-York, 5 janvier. — Des membres de la colonie française, auxquels s'étaient joints de nombreux Américains, ont fêté hier le 67e anniversaire de la naissance du maréchal Joffre, sous la présidence de M. Gaston Liebert, consul général de France.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Saint-Marc. Des artistes du Metropolitan Opera ont chanté la « Marseillaise ».

Chili et Pérou

Les difficultés renaissent

Londres, 4 janvier. — Une dépêche de Lima au « Times », en date du 2 janvier, dit que tous les vapeurs qui arrivent du Chili amènent de nombreux réfugiés péruviens dont les récits sont vivement commentés : « Les Péruviens, disent-ils, seraient au Chili l'objet de persécutions incessantes et des expulsions en masse seraient prévues. Une grande manifestation de protestation est organisée à Lima où, cependant, l'opinion reste calme. On croit généralement que le différend actuel devra être soumis à l'arbitrage international.

En Angleterre

200,000 MINEURS LIBERES

Londres, 4 janvier. — Un premier groupe de 100,000 mineurs, qui étaient mobilisés à l'armée, sont maintenant dans les mines. 100,000 autres seront licenciés pour retourner à leur travail. Sur ces derniers, 13,000 sont déjà libérés.

Franchet d'Esperey décore le général Paraskovopoulos

Salonique, 4 janvier. — A l'occasion du Nouvel An, le général Paraskovopoulos, commandant en chef de l'armée grecque, a rendu visite au général Franchet d'Esperey et lui a exprimé sa profonde gratitude pour le gracieux appui offert par la France à la Grèce, et pour son concours personnel.

Le général Franchet d'Esperey a remercié le général Paraskovopoulos, puis il a attaché la croix de guerre française sur la poitrine du général, disant qu'il était convaincu que cette croix ne pouvait être portée par un plus digne, et que l'armée grecque continuerait sa glorieuse et brillante action sous le commandement de son admirable chef.

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 7 janvier 1919

(70)

LA MORT DES SOUS-MARINS

Par René MOROT

NEUVIEME EPISODE

L'agonie de la pieuvre

CHAPITRE LXIII

(Suite)

Quel parti prendre et comment conjurer les chances contraires !... Par des précautions immédiates... Mais lesquelles ?

Moitonnet, dont c'était le métier, saurait bien.

Elle allait donner au chauffeur l'adresse du commissaire, mais elle se ravisa, songeant tout à coup à M. Grandon, le directeur adjoint de la Sûreté générale de la rue des Saussaies, dont le nom avait été prononcé plusieurs fois, la veille, au cours de sa conversation avec Moitonnet.

Ainsi que l'avait fait le commissaire Caffin, quelque temps avant, presque à la même place, elle jeta au chauffeur, déjà surpris de l'indécision de sa cliente... Oh ! ces femmes !...

— Rue des Saussaies, à la Sûreté générale !

CHAPITRE LXIV

Elle avait eu raison de compter sur un bon accueil : M. Grandon, très homme du monde, l'avait fait entrer tout de suite dans son cabinet directorial, sans lui faire faire antichambre.

— Vous venez de la part de Moitonnet, lui avait-il dit, en la priant de s'asseoir, c'est un sésame qui ouvre toujours ma porte.

Et Gisèle, mise à son aise, avait conté, en toute confiance, à M. Grandon, les péripéties de sa mission du matin, en même temps qu'elle lui faisait part de son embarras.

M. Grandon l'avait d'abord chaudement félicitée... Moitonnet lui-même n'eût pas mieux fait, montré plus de doigté.

Elle pouvait se tranquilliser et rassurer en même temps le détective blessé, quand elle le verrait pour lui rendre compte des résultats de sa matinée.

Il allait donner des ordres pour faire surveiller étroitement, mais de façon discrète, la rue des Dames et le boulevard Bineau.

— Alors, vous comptez voir Moitonnet aujourd'hui même, ajoutait le directeur; vous lui direz que je lui garde l'affaire... que je ne ferai pas mener la partie par un autre... Je veillerai seulement à ce que ses adversaires ne brouillent pas les cartes, en attendant qu'il puisse prendre le jeu en main... Mais je suis bien certain, moi qui le connais à fond, que ce que vous lui raconterez va le remettre sur pied « illico ».

Elle aussi, la charmante fiancée de Laisné, partageait la conviction de M. Grandon.

Quand, après un déjeuner rapidement expédié, elle pénétra dans la chambre du blessé, elle avait l'air si conquérant que Moitonnet s'écria aussitôt :

— Je vois que la matinée a été fructueuse. Mettez-moi bien vite au courant.

Quand elle eut terminé son récit, sans omettre, bien entendu, la visite qu'elle avait cru pouvoir faire à M. Grandon, en se servant du nom de son « maître » Moitonnet et les résultats qu'elle en avait obtenus, le commissaire spécial lui dit simplement, avec son plus malicieux sourire :

— Laissez-moi, ma chère collaboratrice, m'incliner bien bas devant le premier policier de France.

Et comme Gisèle protestait, n'était-ce pas lui... le premier, le tout premier !... il ajouta :

— Non, non, je sais ce que je dis; ce premier policier, c'est l'amour... et nul d'entre nous ne lui vient à la cheville.

Puis il poursuivit, changeant de ton :

— Eh bien ! moi aussi, baronne, j'ai travaillé... J'ai passé ma nuit à lire et relire, à « ruminer » le travail de M. Caffin... C'est effrayant ce qu'un imbécile méthodique et entêté peut faire de mal en partant d'une idée préconçue et en suivant, logiquement, la mauvaise voie dans laquelle il s'est engagé.

. . . .

La sonnerie de la porte d'entrée s'était fait entendre.

Francine, de la chambre voisine, s'était précipitée pour ouvrir.

Elle se montrait bientôt, une large enveloppe à la main, qu'elle tendit à Moitonnet en lui disant :

— Une lettre qu'un planton vient d'apporter. Mme Lurot a signé le reçu en bas.

Le commissaire avait déchiré l'enveloppe. Au premier regard, jeté sur la lettre, il poussa un cri de douloureuse surprise.

— Qu'y a-t-il ? s'exclamaient en même temps les deux jeunes femmes, inquiètes... Une mauvaise nouvelle ?...

Pour toute réponse, Moitonnet tendait la lettre à Gisèle.

— Lisez vous-même... et vous comprendrez que nous n'avons plus de temps à perdre... Lisez à haute voix pour que Francine entende.

Et la fiancée de Laisné eut besoin de toute sa force d'âme pour aller jusqu'au bout de sa lecture.

La lettre, signée Caffin, contenait ces simples mots, tranchants comme la lame d'un sabre fraîchement aiguisé :

« Le commissaire adjoint soussigné a l'honneur, à toutes fins utiles, d'informer Monsieur le commissaire spécial Moitonnet que Monsieur le capitaine-rapporteur Brédois ayant clos son instruction personnelle, le dossier de l'affaire Laisné-Darsonn vient d'être adressé à M. le préfet maritime de Cherbourg. »

— Qu'allons-nous faire ! qu'allons-nous faire !... Arriverons-nous à temps !... implorait Gisèle...

Moitonnet, sur son séant, montrait le poing, criant : « Les sales bêtes ! les sales bêtes ! » sans qu'on sût bien exactement, sans qu'il le sût lui-même, s'il s'adressait à la bande de l'espionnage boche ou aux magistrats français qui s'en faisaient les complices inconscients...

— Oui, que faire ! gémissait Francine... Et vous qui êtes encore si faible, quand vous auriez besoin de toutes vos forces...

Le commissaire, soulagé par sa virulente sortie, avait déjà repris son sang-froid.

— Vous demandez ce qu'il faut faire, ma petite Francine... c'est tout ce qu'il y a de plus simple. Vous allez courir chez le docteur Auger... et vous me l'amènerez mort ou vif...

Francine ne se le fit pas dire deux fois... Elle s'élança vers la porte.

Demeuré seul avec Gisèle, Moitonnet s'efforçait de rassurer la pauvre fiancée.

Le dossier était envoyé à Cherbourg, mais le préfet maritime ne prendrait pas... comme cela... une décision au pied levé. Il lui fallait le temps de lire le dossier... de le méditer.

Tout cela prendrait bien quelques jours... une semaine sans doute...

Certes, il ne fallait pas perdre de temps... Mais en huit jours, on fait bien des choses...

Quand Francine revint toute rouge, essoufflée d'avoir couru, elle trouva ses deux amis rassérénés... la main dans la main pour un pacte d'union. Elle jeta de la porte ce cri de victoire :

— Le docteur arrive sur mes talons. J'ai eu la chance de le trouver.

— Vous fermerez les portes derrière lui, commanda Moitonnet, et vous ne lui ouvrirez que lorsqu'il aura signé mon bulletin de sortie pour demain matin ? C'est bien compris ?...

CHAPITRE LXV

Le docteur Auger s'était fait fortement tirer l'oreille pour donner à Moitonnet la permission de sortir.

— Vous invoquez une exigence immédiate du devoir professionnel, avait-il conclu, je m'incline; mais votre devoir n'est-il pas plutôt de ne pas risquer votre existence qui est si utile à la patrie ?

— C'est que, précisément, je suis très en retard avec notre chère patrie, ripostait Moitonnet, d'une modestie toujours touchante. Mon rôle, mon devoir étaient de protéger, à tout prix, deux inventeurs et leurs admirables travaux si nécessaires à la France. Leurs ennemis, j'avais la charge de les découvrir, de les démasquer; je n'ai pas été à la hauteur de ma tâche, puisque j'ai laissé les misérables Boches terrasser et mettre en danger ceux que je devais protéger. C'est bien le moins maintenant que je risque un peu ma peau, que je m'efforce de reprendre le dessus, pendant qu'il en est temps encore... et je vous jure que je tremble d'arriver trop tard.

Et le docteur se rendait :

— Vous êtes un brave garçon et un excellent Français, concluait-il; je ne peux pas avoir raison contre vos bonnes raisons.

» Je vous ferai parvenir le stimulant que vous désirez; c'est une formule de mon invention, dont j'ai toujours chez moi un flacon préparé; contentez-vous d'en prendre trois petits verres à une heure de distance.

Ne pouvant compter sur la collaboration de son fidèle Charton, qu'occupait de son côté une enquête urgente, Moitonnet avait demandé à M. Grandon, pour lui prêter main forte en cas de besoin, de lui envoyer un autre inspecteur, François Pontaron, dont il avait apprécié la vigueur autant que la prudence. Un bras et une tête !

(A suivre.)

LA VOIX ★ ★ ★ ★ ★

SUR ★ ★ ★ LE FIL ★

17 JANVIER

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LES RESTRICTIONS

M. Boret en atténue un peu la rigueur

Paris, 4 janvier. — M. Victor Boret, ministre de l'agriculture et du ravitaillement, vient de faire signer un décret abrogeant un certain nombre de mesures restrictives concernant la fabrication et la vente des laits condensés, du tapioca, des pâtes alimentaires et des farines de légumes, la vente des œufs, du riz, des pois indigènes et exotiques, et des haricots importés, la consommation dans les restaurants, la vente des sandwiches et la fabrication de la pâtisserie et de la biscuiterie.

Ces mesures, que rendent désormais possibles les nouvelles conditions de nos importations et de notre production, ne constituent qu'une étape vers le retour au régime d'avant-guerre. Elles seront complétées dès que les circonstances le permettront. Elles marquent le point de départ de la politique de liberté du ravitaillement qui doit aboutir graduellement au rétablissement de la libre concurrence.

Le tableau ci-après montre quel est désormais l'état de la réglementation pour les matières faisant l'objet du nouveau décret :

Laits condensés (fabrication libre, suppression de la taxe); œufs (suppression de la taxe); tapioca (suppression de la taxe); pâtes alimentaires (fabrication libre, suppression de la taxe).

Riz (suppression de la taxe, commerce libre).

Farines de légumes (fabrication libre).

Pois indigènes et exotiques (commerce libre, suppression de la taxe); haricots importés commerce libre, suppression de la taxe); haricots indigènes (maintien de la taxe et des dispositions relatives à la circulation).

Pour les pâtes alimentaires, le riz et les légumes secs : maintien d'obligation d'effectuer au poids la vente au détail.

Restaurants et hôtels : suppression de la réglementation concernant la limitation des heures d'ouverture, la composition et le prix des repas, l'interdiction de consommer du beurre, du lait, de la crème et des fromages. Maintien de l'interdiction de servir du sucre. Maintien de l'obligation d'afficher le prix des repas et de placer sur chaque table une carte chiffrée par portion.

Les heures de fermeture des cafés et restaurants restent fixées par le ministère de l'intérieur pour la zone de l'intérieur et les autorités militaires pour la zone des armées.

Sandwiches : vente libre.

Biscuiterie, pâtisserie sèche, pâtés en croûte : fabrication et vente libre, sous réserve de ne pas utiliser les œufs, le beurre et les farines panifiables (maintien de l'interdiction de la pâtisserie fraîche et des réglementations relatives à la confiserie, au chocolat et aux produits de régime).

Malgré l'abolition des taxes sur les produits ci-dessus désignés, le gouvernement ne se désintéressera pas du prix des denrées : les réglementations supprimées pourraient être rétablies si la liberté devenait source d'abus. D'ailleurs restent en vigueur les dispositions législatives qui ont pour but de prévenir les hausses illicites et de réprimer les agissements des spéculateurs.

D'autre part sont maintenues les dispositions réglementaires prescrivant l'affichage des prix dans les magasins de vente et les restaurants, et, d'une manière générale, toutes celles qui sont destinées à assurer la loyauté de la vente (indication de la composition et du poids; vente sous enveloppe, vente au poids).

La Conférence de la Paix

ARRIVÉE DE DÉLÉGUÉS POLONAIS

Paris, 4 janvier. — Une mission polonaise, composée de quatre délégués du général Pilsudski et du gouvernement polonais, est arrivée aujourd'hui à Paris, où elle a été envoyée pour nouer des relations diplomatiques avec le gouvernement français.

Les membres de la mission, qui jouissent tous en Pologne d'une notoriété et d'une autorité très grandes, sont le docteur Casimir Dluski, son chef, homme politique qui occupe une situation particulièrement en vue; le docteur Michel Sokolnicki, petit-fils d'un des généraux des légions polonaises de Napoléon Ier, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques de Paris, professeur à l'Ecole des sciences politiques de Varsovie, dont la thèse de doctorat, écrite en français, est une histoire de l'émigration polonaise; le capitaine Wieniawa Dugoszewski; enfin, le professeur Sujkowski, ethnographe réputé.

Les délégués sont accompagnés de secrétaires et aussi d'officiers de l'armée polonaise, dont les uniformes, que l'on voyait pour la première fois à Paris, ont provoqué, à leur arrivée, une curiosité générale.

LE PERSONNEL ANGLAIS

Londres, 4 janvier. — Un train spécial est parti ce matin pour Folkestone et Paris. Il transporte un grand nombre de typographes et d'employés, engagés pour les travaux relatifs à la Conférence de la Paix.

Les Japonais restreignent leur action en Sibérie

Tokio, 4 janvier. — Le ministre de la guerre annonce le retrait de 34,000 soldats japonais de Sibérie. Il dit que désormais des forces les plus faibles possibles seront maintenues en Sibérie.

Tokio, 4 janvier. — Le rappel de certaines unités japonaises de Sibérie ne signifie pas que toute l'armée sera retirée, attendu qu'on entend conserver des troupes suffisantes pour le maintien de l'ordre dans le pays.

L'ARMISTICE

Une mission navale anglaise à Dantzig

Bâle, 4 janvier. — Le croiseur anglais « Concorde » est arrivé à Dantzig avec la commission navale anglaise chargée de visiter les sous-marins et les navires de guerre en construction dans les chantiers.

M. Wilson en Italie

La journée de samedi

Rome, 4 janvier. — Le président Wilson, accompagné de Mme et Mlle Wilson et de leur suite s'est rendu au Panthéon, où se trouvent les tombeaux des souverains italiens. Le président a fait déposer deux couronnes sur les tombeaux de Victor-Emmanuel II et de Humbert Ier. En quittant le Panthéon, le président s'est rendu à l'Académie militaire, puis à l'Académie des Lincei réunie en séance solennelle à cette occasion. Le président est allé visiter ensuite les thermes de Caracalla et le Forum romain. Puis, à midi trente, il s'est rendu à l'ambassade américaine, où a eu lieu un déjeuner auquel assistait le roi.

Le retour du président Wilson en Amérique

New-York, 4 janvier. — Le président Wilson quittera l'Europe vers le 15 février. Il s'embarquera à Brest pour regagner New-York. Il est probable qu'il retournera en Europe un peu plus tard, au moment de la conclusion de la paix, quand il aura réglé les affaires qui l'attendent à Washington.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

Les minoritaires quittent le gouvernement prussien

Bâle, 4 janvier. — Les minoritaires du gouvernement prussien ont annoncé au Conseil général de Berlin qu'ils démissionnent, se solidarisant avec les membres démissionnaires du gouvernement de l'empire Dittman, Haase et Barth.

Encore un massacre de prisonniers alliés

Bâle, 4 janvier (source allemande). — Les officiers en captivité au camp des officiers de Neisse ayant essayé de se soulever, les soldats allemands intervinrent pour réprimer le mouvement par les armes. Il y eut des morts et des blessés des deux côtés.

Les grandes réformes en Roumanie

Bucarest, 4 janvier. — Un décret-loi accordant le droit de citoyen à tous les israélites nés en Roumanie sera promulgué ces jours-ci. Le gouvernement roumain vient d'ordonner également l'expropriation des grands propriétaires au profit des paysans.

Contre le trafic des wagons

Paris, 4 janvier. — M. Claveille, ministre des travaux publics et des transports, a adressé aux commissions de réseau une note relative à des mesures énergiques qu'il vient de prendre pour prévenir le scandaleux trafic des wagons et déterminer, en l'espèce, des responsabilités.

Potasse à bon compte pour nos agriculteurs

Paris, 4 janvier. — Des mesures viennent d'être prises par le ministre de l'agriculture et du ravitaillement, d'accord avec le ministre de la reconstitution industrielle, pour mettre à la disposition des agriculteurs, dès à présent, et sans formalités administratives, toutes les quantités d'engrais de potasse d'Alsace dont ils auraient besoin. Un avis au « Journal officiel » du 5 janvier fait connaître les conditions de vente. Les prix sont inférieurs à ceux d'avant la guerre.

On peut demander des sursis

Paris, 4 janvier. — On déclare de source autorisée que quiconque croit avoir droit à un sursis peut le demander. Toutefois, personne ne doit perdre de vue que les sursis nouveaux ne sont accordés qu'autant qu'ils intéressent d'une façon positive et absolument établie le placement de la main-d'œuvre et la reprise de la vie économique du pays; c'est-à-dire qu'un chef d'industrie, dont le retour à la vie civile permettra de fournir des emplois à un certain nombre d'ouvriers, aura d'autant plus de chance de voir sa demande aboutir que le nombre d'ouvriers qu'il occupera sera grand.

Le gouvernement se préoccupe à l'heure actuelle de réglementer les différents cas dans lesquels de nouveaux sursis pourront être accordés. Ces précisions seront portées à la connaissance du public d'ici à une huitaine de jours.

Mme Poincaré à Metz

Metz 5 janvier. — Mme Poincaré a présidé à la distribution des cadeaux de Noël aux enfants de Metz. Un immense Arbre de Noël avait été dressé au milieu de la salle. Sur les côtés étaient rangées de nombreuses tables portant une multitude de cadeaux.

Les petites Messines, comblées de cadeaux et rayonnantes de joie, ont remercié vivement Mme Poincaré, qui est partie pour Strasbourg.

BORDEAUX

Il y a un an

1

6 JANVIER 1918

Congrès, à Paris, des réformés n. 1 de France et des colonies.

Exéquatur

Paris, 5 janvier. — L'exéquatur a été accordé à M. André-Renaud Dandicolle, consul de Nicaragua à Bordeaux.

Beaux-Arts

Exposition J.-G. Domergue

M. J.-G. Domergue vient de nous montrer chez Grézy un des aspects les plus personnels de son talent, où la tradition spirituelle, élégante et mélancolique du dix-huitième siècle se continue par des accords de tonalités et d'heureuses subtilités non pas seulement modernes, mais neuves.

Le souci décoratif inspire ces études de Versailles commes ces féminités rythmées par l'ambiance et d'un arrangement délicieux. M. J.-G. Domergue s'est déjà affirmé comme décorateur, et nous aurons l'occasion de revenir un jour sur ses réalisations scéniques. Mais les pages qu'il a détachées ici de son œuvre ont une séduction et une délicate complexité qui enchanteront les amateurs de peinture pure, de recherches loyales et de trouvailles.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre par la municipalité

Lundi 6 courant, la municipalité fera vendre des pommes de terre, dans l'après-midi, à partir de une heure trois quarts, au marché de Lerme et au marché des Grands-Hommes, à raison de 55 centimes le kilo. Il pourra être attribué cinq kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

L'Immortalité

L'Immortalité, union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie, avait envoyé à M. le Président du conseil et au général Pétain des télégrammes de félicitations à l'occasion de la victoire.

M. Clemenceau et le général Pétain ont remercié chaleureusement le président du groupement des sentiments qui leur étaient exprimés.

Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, de rendre ici hommage à l'action de cette Union. Rappelons que les adhésions sont reçues chez M. Lescale, secrétaire général, 19, cours Georges-Clemenceau, à Bordeaux.

Croix-Rouge française

Association des Dames Françaises

L'assemblée générale du comité aura lieu le mercredi 8 janvier 1919, à 14 h. 30, dans une salle de l'Athénée.

Tous les membres sont invités à y assister sans autre convocation.

Main-d'œuvre serbe

Adultes serbes capables de fournir un bon travail seraient désireux de s'employer au pair dans des exploitations agricoles, viticoles ou horticoles. Les propriétaires du département qui désireraient les recevoir sont priés de s'adresser à la direction des services agricoles (préfecture), en indiquant : 1. leur nom; 2. l'importance de leur propriété; 3. leur spécialité culturale; 4. le nombre d'hommes désiré.

Les demandes seront transmises dès leur réception au consulat de Serbie, qui leur fera donner suite favorable dans la mesure de ses moyens.

Concessions d'eaux de la ville

L'Association des propriétaires rappelle à ses membres que les demandes de renouvellement des concessions d'eaux de la ville, suivant la nouvelle réglementation, doivent être faites d'ici le 31 janvier.

L'Association tient à la disposition de ses adhérents tous renseignements utiles à ce sujet, ainsi que des formules imprimées de demande, qu'elle se chargera de faire timbrer et parvenir à la mairie. S'adresser au siège de l'Association, 19, rue des Trois-Conils, le matin, de 10 heures à midi.

Appel d'offres aux industriels français

Le ministre du blocus et des régions libérées fait un appel d'offres pour la fabrication immédiate d'une fourniture de quincaillerie destinée à la reconstruction des immeubles des régions libérées.

Les fabricants pourront avoir communication du devis descriptif — cahier des charges, en s'adressant au service technique de reconstitution des moyens d'habitation, 223, rue Saint-Honoré, à Paris.

Ils pourront aussi prendre connaissance du devis et cahier des charges dans les bureaux de l'ingénieur en chef du département, 2, allées d'Orléans, à Bordeaux.

Obsèques

Samedi matin ont été célébrées à Bordeaux les obsèques de M. le Médecin principal de 1re classe en retraite Pouchet, qui, du début de la mobilisation aux premiers mois de 1915, avait occupé avec distinction les hautes et délicates fonctions de directeur du service de santé de la 18e région.

Une assistance nombreuse avait tenu à apporter à la mémoire du défunt, qu'entouraient une estime et des sympathies unanimes, et à sa famille l'hommage de ses douloureux regrets.

Aux premiers rangs des personnalités présentes, on remarquait M. Sigalas, doyen, et des professeurs de la Faculté de médecine. M. le médecin-inspecteur Bergasse, directeur du service de santé, s'était fait représenter aux obsèques par deux médecins militaires.

Après la cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul-Saint-François, le corps a été transporté à Sainte-Bazeille, où il a été procédé à l'inhumation dans le caveau de la famille.

Citations à l'ordre

— Est cité à l'ordre de la division, Pierre Dupuy, caporal au 415e R. I., est cité à l'ordre de la division : « Gradé consciencieux, a donné en toutes circonstances de grandes preuves de courage et de patriotisme; en entraînant ses hommes par une attitude énergique, a contribué à la réussite des opérations du 26 septembre au 11 novembre 1918. »

Ce vaillant gradé est le fils du sympathique commissaire de police du 5e arrondissement de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de la brigade le chasseur Abel Hosteins, du 23e bataillon de chasseurs alpins : « Chasseur très dévoué. Chargé de porter des ordres au chef d'une patrouille de flanc-garde engagée avec l'ennemi, s'est acquitté de sa mission avec le plus grand courage sur un terrain fortement battu par les mitrailleuses ennemies. »

L'agression de la rue Achard

MORT DE LA VICTIME

Le nommé Pascal Marius, qui fut blessé d'un coup de revolver dans des circonstances restées encore mystérieuses, et qui refusa d'ailleurs lui-même d'éclairer la police, a succombé lundi matin à l'hôpital Saint-André.

On recherche toujours les affiliés de la bande dite des « Cravates-Rouges », l'agression de Pascal étant mise au compte de cette bande redoutable.

Nos rues malpropres

Chaque jour, nous l'avons dit, nous parviennent de tous côtés des plaintes justifiées sur le mauvais entretien des voies de notre ville.

Aujourd'hui, ce sont les habitants de la rue Cadroin qui nous font part de leurs doléances. Depuis le 31 décembre, en effet, les détritus s'entassent sur les trottoirs et au milieu de la chaussée, attendant vainement que le tombelier de la ville vienne les enlever. Mais il paraît que ce modeste fonctionnaire de la voirie a cessé son service pour cause de maladie.

Nous espérons qu'il suffira de signaler le fait à l'administration municipale, qui prendra les mesures nécessaires.

Mort subite

M. Charles Colombe, âgé de soixante et un ans, demeurant à Bordeaux, 25, passage Terrasson, se rendait dimanche matin à la gare d'Orléans pour prendre le train à destination de Barbezieux, quand, arrivé sur le pont de pierre, il s'affaissa. Relevé par des gardiens de la paix, le sexagénaire fut transporté au poste de police voisin, mais, malgré les soins qui lui furent donnés, il succombait quelques instants plus tard.

Le corps de M. Colombe a été remis à la famille.

Magot subtilisé

Un sujet espagnol, Antoine Maura, demeurant rue Maubec, 8, était occupé à l'usine à gaz de La Bastide au chargement d'une charrette de coke. Pour travailler à son aise, il avait ôté son veston, dans lequel était son portefeuille, renfermant 370 francs, et l'avait suspendu à un clou.

Sa besogne terminée, Maura retrouva bien son vêtement, mais le portefeuille avait disparu.

Le commissaire de police du douzième arrondissement, informé, a ouvert une enquête. Malheureusement pour l'Espagnol, son voleur court encore !

Le vol du quai de Brazza

« Auguste » est arrêté.

Nous avons relaté le vol commis vendredi soir, devant un débit du quai de Brazza, au préjudice de Mme Françoise Moreau, cuisinière, 3, avenue Thiers. Au moment où elle passait à l'endroit indiqué, la cuisinière avait été assaillie par un individu qui lui avait enlevé sa montre et sa chaîne, le tout valant 100 fr. environ.

Le coup fait, le voleur avait détalé au plus vite. Mais on apprit qu'il était connu sous le nom d'Auguste. Cette indication a suffi, d'ailleurs, pour faire retrouver l'audacieux personnage. C'est un soldat du 57e d'infanterie, en congé de convalescence.

Après interrogatoire, « Auguste » a été mis en état d'arrestation par le commissaire de police de La Bastide. Il comparaîtra lundi à l'audience du petit parquet.

Une affaire à éclaircir

Mohamed Ben Mohamed, travailleur colonial du groupement de la rue Achard, s'apercevait samedi matin qu'on lui avait volé sa montre en or. Ses soupçons se portèrent sur l'un de ses compatriotes, Mohamed Ben Ali, appartenant au même groupement.

Une enquête fut ouverte, et le présumé coupable interrogé par M. Lagardère, commissaire de police du quatorzième arrondissement,

Mohamed Ben Ali a nié énergiquement le fait qui lui est reproché. Deux personnes ayant affirmé l'avoir vu au moment où il s'emparait du bijou, le Marocain a désigné trois autres personnes qui attesteront, dit-il, qu'il est complètement étranger au larcin.

Les témoins à décharge vont être entendus, après quoi une décision sera prise par la justice à l'égard du Marocain mis en cause.

Accidents du travail

Pris par une « perceuse »

Samedi matin, Désiré Raveau, âgé de quarante-neuf ans, était occupé à travailler dans les Chantiers maritimes du Sud-Ouest, rue Achard, quand il eut le bras droit pris et arraché par une « perceuse » qu'on venait de mettre en mouvement.

L'infortuné reçut les premiers soins dans l'infirmerie de l'établissement, il fut ensuite transporté à l'hôpital Saint-André, où il succomba peu après son arrivée.

Raveau était domicilié 47, rue du Puits-Descujols.

Une chute de huit mètres

Samedi encore, vers deux heures de l'après-midi, un autre accident s'est produit dans les mêmes chantiers.

Un ouvrier cimentier, nommé Eugène Terrioux, âgé de vingt-six ans, a fait une chute de huit mètres. Contusionné en différentes parties du corps, Terrioux a été transporté chez lui, au lieu dit La Forêt, dans la commune d'Eysines.

Son état est grave.

Suites mortelles d'un accident

Le manœuvre Santiago Rivet, âgé de trente-quatre ans, demeurant, 40, rue Lafontaine, qui s'était fracturé le crâne jeudi dernier, en tombant sur une barre en fer, aux docks, a succombé samedi, à l'hôpital Saint-André, où il avait été transporté.

Au dépôt

Deux marins, l'un sujet russe, l'autre sujet belge, avaient dérobé samedi, au préjudice de la maison Mazoiff, cours du Maréchal-Foch, 18 bis, un ballot contenant de la toile émeri et des courroies de transmission. Surpris par les gardiens de la paix en tournée, les deux matelots ont été arrêtés et conduits au Dépôt.

— La prison municipale a également reçu un frappeur et un serrurier qui, à la suite d'une discussion pour une question de travail, ont roué de coups un sujet algérien, Nou-Belki, manœuvre de la maison Carde et demeurant rue du Château-d'Eau.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Session du premier trimestre 1919

LISTE DES JURÉS

Voici les noms des jurés appelés à siéger au cours de la session d'assises qui s'ouvrira à Bordeaux le lundi 13 janvier courant, sous la présidence de M. le conseiller Desbats, assisté de ses collègues MM. Arnaudinet et Séverin :

Jurés titulaires

MM.
François Mercier, cultivateur à Toulenne.
Léonard Brisson, propriétaire à Libourne.
Laurent Bordenave, retr., r. de Rigoulet, Bx.
Emile Conges, propriétaire à Saint-Maixent.
Jean Moulineaud, propriétaire à Braud.
Emile Bernard, pharm., r. du Réservoir, Bx.
François Courolle, télégraphiste, 27, place Ménard, Bordeaux.
Michel Chaillat, comm. à St-André-de-Cubzac.
Jacques Polhe, propriétaire à Bazas.
François Grillon, entrepreneur à Bassaune.
Pierre Abiet, négociant, rue Ducau, 70, Bordx.
Pierre Dupuy, propriétaire et maire à Civrac.
Pierre Caussarieu, propriétaire à Saint-Magne.
Joseph Saint-Germain, employé à la Caisse d'épargne, rue Fieffé.
Jean Gautier, cultiv. et maire à Saint-Yzan.
Jean Vacher, notaire à Guitres.
Edmond Ledac, mouleur, r. Goubeau, 1, Bordx.
Jean Bernard, ancien entrepreneur, 15, rue Camille-Godard, Bordeaux.
Jules Vallée, gérant d'usine à Gujan-Mestras.
Antoine Lapeyre, propriétaire à Saint-Magne.
Pierre Creuzan, industriel, 47, cours de l'Intendance, Bordeaux.
Charles Robert, avocat à Libourne.
Antoine Chaudet, propriét. à Saint-Germain-la-Rivière.
Jules Plantey, retraité, à La Teste.
Jean Vilatte, marin à Arès.
Pierre Sardos, charron à Reignac.
Lachapelle-Comagères, négociant à Léognan.
Emmanuel Le Barazer, avoué à Libourne.
Jean Tauzia, prop. à Saint-Avit-de-Soulège.
Henri Chrétien, rentier, à Libourne.
Jean Grizard, propriétaire à Gabarnac.
Pierre Vigier, camionneur, rue Paul-Bert, Bx.
Jean Duprat, prop.-cultivateur à Saucats.
Gustave Sudre, propriétaire à Bourg.
Bernard Hanappier, propriétaire et charpentier au Barp.
Pierre Garde, propriétaire à Abzac.

Jurés supplémentaires

MM.
Jean Tastet, patron boulanger, rue Notre-Dame, Bordeaux.
Edouard Sérès, vétérinaire en chef de l'abattoir, Bordeaux.
Elie Sarreau, professeur de musique, rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux.
Albert Girard, retraité, rue de Navarre, Bordx.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. MATIGNON, vice-président

Les voleurs de bicyclettes

Les deux jeunes gens qui s'étaient fait une spécialité du vol des bicyclettes laissées sans surveillance par leur propriétaire ont comparu samedi devant le tribunal correctionnel. L'un et l'autre ont déjà subi des condamnations. Ils se nomment Julien Desbat, marin, âgé de dix-neuf ans, domicilié au Bouscat, et Jules Ballion, dix-huit ans, coiffeur, au Pont-de-La-Maye.

Le premier a été condamné à **quinze mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour**; le second à **huit mois d'emprisonnement.**

Le tribunal a condamné ensuite :

A huit jours d'emprisonnement, à 50 francs d'amende, aux frais de l'affichage et de l'insertion du jugement, deux laitières, Adolphine Benetier, femme Bouche, cinquante-cinq ans, domiciliée à Jacquet, commune de Castres, et Jeanne Pujol, femme Bourgoin, trente-neuf ans, domiciliée à Cadaujac, qui vendaient du lait mouillé à 10 %.

— **A six jours d'emprisonnement**, Rose Milend, femme Haber, de Bègles, qui s'est fait délivrer une carte d'alimentation au nom d'un enfant décédé.

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le lieutenant-colonel CAZALET

Voies de faits envers un supérieur

Le canonnier Félix Jabin, du 112e régiment d'artillerie lourde, avait été condamné à mort par le conseil de guerre de Limoges pour avoir frappé et blessé un capitaine et un maréchal des logis de gendarmerie et injurié des gendarmes qui, en gare de Ruffec, le 5 mai 1918, tentaient de l'arrêter, avec plusieurs de ses camarades en état d'ivresse.

Le jugement avait été annulé par le conseil de révision pour vice de procédure, et l'affaire renvoyée devant le conseil de guerre de Bordeaux, qui, dans sa séance de jeudi, après un réquisitoire modéré de M. le commandant Mages, a accordé à Jabin les circonstances atténuantes et l'a condamné à **dix ans de travaux publics.**

Plaidait : Me Manès, du barreau de Limoges.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, à 8 h. 30 : **« LE SECRET DE POLICHINELLE »**, le plus gros succès de la saison, avec une troupe incomparable. — Mardi, à 4 h. de l'après-midi, second concert **GELLIBERT-LAMBERT**. — Jeudi, matinée de famille avec **« LE SECRET DE POLICHINELLE »**. — Location rue Franklin.

Bouffes

CONCOURS D'AMATEURS

Les vingt artistes amateurs qui se sont fait inscrire au premier concours qui aura lieu le lundi 6 janvier, dans la salle du théâtre des Bouffes, sont priés de se rendre dimanche soir aux Bouffes, pour renseignements, pour le programme et répétition avant le concours.

Scala-Théâtre

« LA REVUE DE LA FEMME ». — Vu l'importance de la Revue et de ses scènes nouvelles, le rideau se lève à 8 h. 45 précises sur le Prologue. La location se fait sans frais à la Scala. Retenir ses places, car l'affluence est toujours très grande.

Alcazar-Théâtre

« LA GOUALEUSE »

On continue à faire à l'Alcazar de bon travail et de belles recettes. Dans le genre qui avait naguère son temple à Paris à l'Ambigu, les pièces du répertoire d'hier et d'aujourd'hui se succèdent devant des salles combles et enthousiastes. « La Goualeuse », qui contient tous les éléments du pathétique, dosés par des praticiens experts, est montée et interprétée avec une conscience et un souci des détails justement appréciés.

L'autorité de Mme Sablot-Clarence et de M. Paul Cerny s'impose dans les rôles de Marthe et de Laubier. Mlle Dagairy (la Goualeuse) et M. Nautel (Pierre) ont mis en valeur les types fameux avec un relief sûr. Au tableau de la Rafle, leur jeu sobre et robuste a donné à la scène une vérité, un réalisme artistes de l'effet le plus loyal. La grâce touchante de Mme Rousseau, le pittoresque allègre de Rousseau, et le concours de tous, ont assuré une des meilleures présentations de la série heureuse.

P. B.

Dimanche soir, dernière représentation de « **LA GOUALEUSE** ».

SPECTACLES

DIMANCHE 5 JANVIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « L'Africaine ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
APOLLO. — 8 h. 30 : « La Cocarde de Mimi Pinson », avec Frantz Caruso.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Secret de Polichinelle ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « 1919 », revue.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « La Goualeuse ».

Alhambra Cinéma-Skating

Tous les soirs, à 8 h. 30 : **« AUX MAINS DES FORBANS », « L'HEROINE DU COLORADO »** et **« LA MORT DES SOUS-MARINS »**. Les **DERNIERES ACTUALITES** et **« 1919 »**, revue qui obtient un gros succès et peut être vue de tous.

Orchestre symphonique dans le café, pendant les entr'actes.

Saint-Projet-Cinéma

Lundi, première de **« VERS L'ABIME »**, comédie en six parties. Remarquable interprétation. Le nouvel épisode de **« MASCAMOR »** est au programme en matinée; celui de **« LA MORT DES SOUS-MARINS »** est ajouté en supplément en soirée.

Cinéma Etoile-Palace

Dimanche, le magnifique film : **« LE DISCIPLE »**, chef-d'œuvre de **Paul BOURGET**. Lundi, **« LA FORCE DE LA CONSCIENCE »**, drame patriotique en cinq parties.

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De lundi à jeudi inclus, **« LA DAME AUX CAMÉLIAS »**, le célèbre chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas fils, interprétée par **Francesca BERTINI**, la grande tragédienne italienne, dont on connaît le magnifique talent, dans le rôle de Marguerite Gautier. — **« MASCAMOR »**, 10e épisode. **« LES DEUX SŒURS »**. — **ACTUALITÉS.**

MODERN-CINEMA, place Picard

Dimanche 5, matinée à 3 h.; soirée à 9 h. Suite et fin des **TRAVAILLEURS DE LA MER**, 3 parties.

ENTRÉE DES FRANÇAIS A METZ

« MASCAMOR », Comique, etc.

La semaine prochaine, **« CARMEN »**

LA VOIX SUR LE FIL

A partir du vendredi 24 janvier, tous les grands cinémas de Bordeaux et du Sud-Ouest passeront le film extraordinaire de **MM. Paul Berthelot et René Pujol.**

Où mange-t-on bien à Bordeaux ? Chez DUBERN, 42, allées de Tourny.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Espagne », parti de Bordeaux le 22 décembre 1918, à destination de New-York, est arrivé dans ce dernier port le 2 janvier 1919.

— Le paquebot « Martinique », venant de Bordeaux, a été signalé au large du Cap-Sagres, le 3 janvier, en route pour Casablanca et Mazagan.

COMMUNICATIONS

OUVRIERS BOULANGERS. — Réunion corporative mercredi 8 janvier, à 5 heures de l'après-midi, Bourse du travail.

OUVRIERS DU BATIMENT. — Réunion de la section lundi 6 courant, à 20 h. 30, à la Bourse du travail. Communication importante. Les secrétaires et délégués sont invités à apporter le texte des accords récents intervenus entre Syndicats patronaux et ouvriers.

INSTITUT COLONIAL. — Cours professés à la Faculté des sciences, 20, cours Pasteur, à 8 h. 30 du soir :

Lundi 6 janvier 1919, M. Beille. Cultures coloniales : « Le jute, la ramie ».

Mercredi 8 janvier, M. Hugot. Produits coloniaux : « Essence » (suite).

Vendredi 10 janvier, M. Sorre. Géographie coloniale : L. A. E. F.

Cours d'arabe (M. Feghali, 6 h. du soir) :

Lundi 6 janvier, C. E. Genre dans les noms : Thème et Version.

Mercredi 8 janvier, C. E. Verbe : Traduction et explication.

Vendredi, C. E. Conversation.

FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale). Professeur, M. Bourcier. Leçon du lundi 6 janvier, à cinq heures : Mistral, le poème de « Mireille ».

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mardi 7 janvier courant les expéditions de vins à destination du réseau P.-L.-M. dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe V, du n. 2,451 au n. 2,800.

Chemins de fer de l'Etat (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mardi 7 janvier courant les expéditions de vins ne dépassant pas 800 kilos, dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe V, du n. 2,451 au n. 2,500.

LA TEMPÉRATURE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Paris, 4 janvier. — La pression atmosphérique devient très basse sur l'ouest de l'Europe. Des minima voisins de 734mm se tiennent ce matin sur la mer du Nord et près de la Bretagne. On note 741mm à Paris, 742 à Biarritz, 751 à Nice.

Le vent est assez fort ou fort des régions sud sur toutes nos côtes. La mer est très houleuse dans le golfe de Gascogne, grosse en Provence.

Les pluies ont été abondantes dans toutes nos régions. On a recueilli 33mm d'eau à Marseille, 30 au ballon de Servance (neige), 21 à Besançon, 15 à Nantes, 14 à Brest, 11 à Arcachon, 10 à Cherbourg, 7 à Calais, 6 à Paris, 1 à Perpignan. Ce matin, le temps est généralement nuageux, couvert ou pluvieux.

La température a monté dans le Sud-Ouest de la France; elle a baissé dans les autres régions. Le thermomètre marquait à sept heures : 4° à Belfort, à Dunkerque, à Cherbourg, à Brest et à Clermont-Ferrand, 5 à Nantes, 6 à Paris, 9 à Biarritz, 11 à Marseille.

En France, des pluies assez abondantes sont encore probables; elles seront mélangées de neige dans l'est. Le temps va rester généralement nuageux, brumeux ou couvert, frais dans l'Ouest, un peu froid dans l'Est, assez doux dans le Sud.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 4 janvier

Renée Morlin, 1 mois, rue Malbec, 25.
Marcel Pascal, 19 ans, hôpital.
Georges Favreaud, 31 ans, rue du Tondu, 152.
Paul Roque, 45 ans, hôpital.
Amélie Barrère, 46 ans, cours de Verdun, 18.
Mme Cazamayor, 46 ans, hôpital.
Jean Tisné, 47 ans, hôpital.
Georges Maleyre, 54 ans, rue Saint-James, 34.
Marie Dubard, 55 ans, rue Monsarrat, 11.
Mme Lasfargues, 56 ans, rue Wustemberg, 45.
Mme Saint-Orens, 61 ans, r. Joseph-Abria, 7.
Mme Branteau, 61 ans, hôpital.
Mme Martin, 63 ans, hôpital.
Pierre Castaing, 72 ans, hôpital.
Marie Laffitau, 74 ans, rue Tartarin, 10.
Pierre Seneval, 76 ans, rue Naujac, 144.
Veuve Zultée, 77 ans, rue Paulin, 30.
Pierre Gombaud, 84 ans, rue des Menuts, 68.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve G. Mauvin, les familles Bignaud, V. Arnaud, Clarens, Mora, Bayle et Bauret prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve BIGNAUD, née CAUSSATIÈRE,

décédée dans sa 89e année,

leur mère, grand-mère, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 6 janvier**, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 203, rue de Bègles, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Georges Martin (armée d'Orient) et son fils, M. et Mme Albert Métivier, M. et Mme Lepesqueur, Mlle Marguerite Métivier, M. Louis Métivier (prisonnier de guerre), M. et Mme Raoul Métivier et leurs fils, M. G. Fournier, M. et Mme Lamarche et leur fille, M. et Mme Béguin et leur fille, M. et Mme Colquaud et leurs enfants, M. et Mme Morel et leur fille, M. et Mme Paul Métivier et leurs enfants, M. et Mme Robin et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Georges MARTIN, née MÉTIVIER,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le **lundi 6 courant**, en l'église St-Bruno, à huit heures trois quarts.

On se réunira à huit heures un quart au presbytère de cette paroisse. P. F.

CONVOI FUNÈBRE Mme F. Costantini, Mlles S. et G. Costantini, M. A. Schweitzer (de Paris), M. et Mme J. Germano et leurs enfants (Alexandrie), M. et Mme D. Valéry et leurs enfants, M. et Mme E. Blanchet (à Constantinople), M. et Mme A. Blanchet (de Tournai), M. E. Schweitzer (de Paris), les familles Molinari, Devlet, Lanzoni, Vido, Guistiniani prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Francis COSTANTINI,

leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **lundi 6 janvier**, en l'église St-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 16, rue des Marronniers (Caudéran), **à huit heures et demie**, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér. (service de Caudéran)

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve William Cazère, née Baleste; Mme veuve Boissot, née Cazère, et ses enfants, Mme veuve E. Baleste et les familles Baleste prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. William CAZÈRE,

leur époux, frère, gendre, oncle et cousin, qui auront lieu le **lundi 6 courant**, dans la chapelle de l'hôpital Saint-André, à huit heures.

On se réunira à sept heures trois quarts, rue Jean-Burguet, 1.

La messe de huitaine sera célébrée le **samedi 11 courant**, dans la primatiale Saint-André, à dix heures du matin. P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Louis Debord et leur fille, M. et Mme Labérenne prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve DEBORD, née Marguerite BONNET,

leur tante et amie, qui auront lieu le **lundi 6 janvier**, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Tondu, 19, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Aud'huy, M. et Mme M. Aud'huy et leur fille, M. et Mme W. Aud'huy et leur fille, Mlle M. Aud'huy; M. et Mme Carrère et leur fille, Mlle Double prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Abel AUD'HUY,

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **mardi 7 janvier**, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 22, rue de la Benatte, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

LEVÉE DE CORPS M. Edmond Darcis, les familles Serres et Darcis prient leurs amis et connaissances d'assister à la levée de corps de

Mme Edmond DARCIS,

née Gabrielle SERRES,

leur épouse, fille et belle-fille, qui aura lieu le **lundi 6 janvier**, à onze heures.

Réunion à 10 heures ½, rue de Pessac, 167.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSES

Les familles Delfour, Baque, Castagnet, Gillard, Martin, Fonteyrau, Laporte, Gaujac et Gautier remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Hermande DELFOUR,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette malheureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites dans l'église de Paulliac, le **samedi 11 janvier**, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de huit heures.

MESSES Toutes les messes qui seront dites le **mardi 7 janvier 1919**, dans l'église Sainte-Marie-La Bastide, seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme veuve Léonce SAMIE.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

MESSE La messe qui sera dite le **mardi 7 janvier**, à dix heures, en l'église St-Eloi, sera offerte pour le repos de l'âme de

Mme veuve Camille LAFOY,

née DUCHAZEAUD.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

BOURSE DE PARIS

du 4 janvier

BULLETIN FINANCIER

En général, la cote se présente très favorablement, malgré quelques offres suscitées par la reprise récente observée dans certains groupes. L'activité s'est surtout manifestée sur nos Rentes, qui bénéficient de l'impression causée par la remise à une date ultérieure de l'émission projetée par la Ville de Paris.

3 %, 61 55; 4 % ancien, 71 30 et 71 35; nouveau, 70 95 et 71; non libéré, 71 50; 5 %, 88 35.

On est ferme sur les Transports maritimes, les Caoutchoucs, les Diamantifères et quelques Métallurgiques.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 95 à 26; Espagne, 1.08 1/4 à 1.10 1/4; Hollande, 2.30 à 2.34; New-York, 5.49 ½ à 5.47 ½; Portugal, 360 à 380; Suisse 111 3/4 à 113 3/4; Suède, 157 à 161; Norvège, 151 ¼ à 155 ½.

COURSES …

Change Madrid, 91 50; Barcelone, 91 60; Lisbonne, 822; Buenos-Ayres (or), 51 5/8; Rio-de-Janeiro, 13 ½; Valparaiso, 10 21/32.

Maison fondée en 1785

SERVAN Place Gambetta, Cours Intendance BORDEAUX

Achat Platine, Or, Argent, Pierres Fines

STICK **JOHNSON'S** Le MEILLEUR SAVON pour la BARBE Parfie HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

FILS A COUDRE
COTON, LIN et CHANVRE
COTONS et Lins filés pour tissage
TISSUS, Lainages et Draperies
BONNETERIE tous genres
LINGERIE
RUBANS sergés et glacés
CHAUSSURES
L. WELCOMME, E. MORO & Cie
123 Bd Sébastopol, Paris — Usine à Lyon — Tél. Cent. 29-93, Cent. 09-32
LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS

GLYCOMIEL Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais. SANS RIVAL pour la PEAU. Gd Tube 2f25. Parfie HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU

Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7.

VENTE par le ministère de **Me A. BARINCOU** Commre-priseur,

Mardi 7 janvier 1919, à une heure, il sera vendu aux enchères : chambre en palissandre, dressoir, sièges, glaces, garnitures de cheminée, armoires anglaises en pitchpin, salamandres, lit-cage et lit d'enfant, fourneaux à gaz, machine à coudre « SINGER », fusils de chasse et revolvers, bicyclettes homme et dame. Un coupé de place.

A VENDRE BEL IMMEUBLE, HOTEL PARTICULIER situé dans beau quartier, comprenant rez-de-chaussée, grand salon, petit salon, salle à manger, fumoir, cuisine, souillarde, water-closet, cour et garage. Premier étage comprenant deux belles chambres de maître, grand cabinet de toilette, salle de bains, penderie, terrasse et water-closet. Deuxième étage comprenant une chambre d'enfant, deux chambres domestiques, une lingerie, un grenier et un water-closet. Grande cave, deux caveaux, chauffage central, eau, gaz, électricité. Au besoin on vendrait meublé. Pour visiter Ecr. à DABLI, Agence Havas, Bx

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

606 Institut Sérothérapique du Sud-Ouest Bordeaux, 23, cours Intendance SYPHILIS - VOIES URINAIRES Traitement sérieux sans promesses illusoires.

VERRERIE Eclairage et gobelets. Conditions avant. Souèges, 35, r. St-Remi, 35.

SITUATION ASSURÉE en apprenant **Sténo-Dactylo Anglais** 52 INTER-OFFICE all. de Tourny (1er étage) 52 Téléphone 9-61 672 emplois procurés cette année

TRANSPORT par CAMIONS de 4 à 6 tonnes. A. TOURILLON, 33, r. Lebrun, Bx

PHOTOGRAPHES Bons ouvriers spécialistes pour tous les travaux de photographie sont demandés par l'ancienne photographie PROVOST, 15, rue Lafayette, à Toulouse. Inutile de se présenter sans références de premier ordre.

LOCAL demandé 2 ou 3 pièces, pour bureau, près du centre. Ecr. MONIC, Ag. Havas, Bdx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f 27, rue Peyronnet

Dde bureau 5/6 p. av. ou sans entrepôt. Ec. Auze, Ag. Havas, Bx.

LA GOUTTE

Les rhumatismes, sciatique, lumbago, Douleurs et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX,** *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.*

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE, SERIEUSE sans rechute possible par les **COMPRIMES DE GIBERT** 606 absorbable sans piqûre. Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours. Traitement facile et discret même en voyage. La Boîte de 50 Comprimés Dix francs (Envoi franco contre espèces ou mandat). Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE. Dépôt à Bordeaux : Phie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

CONSTIPATION, MAUX d'ESTOMAC, de TÊTE, de REINS, et TOUS MALAISES Si l'on connaissait les vertus médicales et dépuratives des délicieuses petites dragées les Pilules CARPENTIER, on en prendrait et on guérirait. L'étui, 2f80. Phie Bousquet, Bdx. et toutes Phies.

CAMIONS AUTO 1, 2, 3, 4, 5 tonnes, camions et voitures de touriste et toutes marques, pièces détachées, moteurs, boîtes de vitesse, ponts arrière, essieux, roues de voiture et de camion, bandes pleines, pneus, magnétos, carburateurs, roulements à billes neufs et d'occas. 282, rue d'Ornano, 282, Bordeaux.

Une très ancienne Compagnie demande des agents dans toutes les parties du département de la Gironde, conditions spéciales. S'adresser M. H. DURANTEAU, sous-directeur d'assurances, 29, cours de Toulouse, 29, Bordeaux

Les Forges Frémaux Anciens ATELIERS DU MEDOC cours Saint-Louis, Bordeaux, demandent des forgerons, ajusteurs, tourneurs, chaudronniers, ferronniers, serruriers, charpentiers, menuisiers, charrons et manœuvres, pour construction et réparation du matériel roulant. — S'adresser cours Saint-Louis, bureau des anciens ATELIERS DU MEDOC.

A VENDRE 1o Mach. à écrire Underwood-5, dernier modèle, état neuf. 2o Très belle machine à écrire Underwood, format 3-12, dern. mod., 3 mois usage. 3o Machine à écrire Remington-10 parfait état. 5o Mach. à écrire Royal neuve. Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

Le Docteur Soulas d'Amiens, de 1 h. à 4 h., cours Victor-Hugo, 134, pour les maladies de la peau, du cuir chevelu et des organes génito-urinaires.

ON DEMANDE un bon métayer pour Marin-de-Haut, à Lamontjoie. — S'adresser à J. GAURE, à Saint-Mézard (Gers).

TEINTURERIE, 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 18.37 **NOIR POUR DEUIL** TOUS LES JOURS

ARRIVAGE CARBURE CALCIUM. Livraison immédiate. HENAULT, Libourne.

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret

ON DEMANDE des forgerons de chantier connaissant trempe burins, perforatrices, des monteurs ajusteurs pour entretien compresseurs, moteurs électriques, tuyauteries et marteaux perforateurs, des mineurs de souterrains pour perforation mécanique, bons salaires. S'adresser SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES à LUCHON (Hte-G.).

Confitures pur sucre et fruits, gros, détail Conserves alim., 27, r. Temple, Bx

J'achète tout : meubles, vestiaires, bicyclettes, métaux, sacs, etc. Massez, 26, r. Roquelaure, Bx

A V. 2 paires de mules 5 a., sans tare, bon état. S'adr. Etablissement thermal, Salles-de-Béarn.

Fonds de lisseuse à vendre. Rue de Cursol, 25. Bons bénéfices.

A enlever de suite : camion Latil, 3 tonnes; deux camionnettes, 800 kilos; torpédos, landaulets, état neuf. — Etablissements F. de Lafitole, Tarbes.

500 fûts alcool cont. 180 litres à vend. Ec. Peller, Ag. Havas, Bx

CHEVAL ET BALADEUSE trois tonnes demandés. BENARD, 50, quai de Bourgogne, Bordx.

DÉCAVAILLONNEUR KIRPY

L AYRAC (Lot-et-Garonne)

Demander Catalogue no 2

Bonne **PREMIÈRE** demandée pour maison de **MODES** de Bordeaux. Sérieux appointements. Ecr. LEFRANC, Ag. Havas, Bdx

LES ATELIERS DES DOCKS, 363, boulevd Godard, embauchent, conditions avantageuses : menuisiers, charpentiers, charrons, forgerons, chaudronniers, ferronniers, peintres, pour matériel roulant.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

A V. fusil percussion; auto-cuiseur, ét. neuf. Roussie, maire, Pont-l'Abbé (Char.-Infér.).

Cheval, voitures et harnais à vendre; 113, rue du Tondu, 113

SONT CONSTIPÉS tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant sans modifier l'alimentation ou les habitudes; elles ne donnent jamais de coliques; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs (impôt compris), portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

RHUMATISMES GOUTTE LUMBAGO

Gravelle, Sciatique, Coliques néphrétiques, Infections urinaires sont guéris radicalement par **L'UROMÉTINE** LAMBIOTTE FRÈRES

RONDEPIERRE, Phien à PRÉMERY (Nièvre). — Envoi franco contre Fr. 3.35. — Demander la Brochure K. En Vente dans toutes les Pharmacies : 3 fr. l'Étui.

URGENT. On demde pour Bordeaux ménage valet de chambre chauffeur et bonne cuisinière. Excellentes références exig. Ec. FORGE, Agence Havas, Bx.

SACS VIDES. A vendre important lot sacs vides très bon état, dim. diverses : 135×70, 125×70, 115×75, 100×70. — Disponibles magasins Bordeaux. Ecr. DOULERG, Agence Havas, Bordeaux

Sténo-dact. ddée. Ind. réf. et prétent. Ecr. Clant, Ag. Havas, Bx.

ON DEMANDE chauffeur mécanicien auto muni références. Ec. Dissus, Ag. Havas, Bx.

Jne fille 22 a., sténo-dactylo, dde emploi toute la journée ou après-midi. Prétentions modestes. Ec. Clotilde, Ag. Havas, Bx.

CHATEAU meublé confort., parc, moulin, écluse, grande ferme, cheptels, chev., voit., gare 1,500m., hyp. 75,000 fr. p. 6 ans, à v. 100,000 fr. (Bergerac). Mazaurier, Limoges.

CHATEAU meublé, élégant, parc, jolie ferme, cheptels, gare 800 mètres p. Agen, à vendre 110,000 francs. Ecr. M. MAZAURIER, LIMOGES.

Forgerons, ajusteurs, tourneurs français 25 à 55 a., empl. stable, demdés, 18, rue Monadey, Bx

ON DEM. très bonne cuisinière et une femme chambre pr environs Bordeaux. Bons salaires. Sérieuses références exig. Ec. RUBIS, Agence Havas, Bdx.

Grande serre, on achèterait. Ec. offres VIERO, Ag. Havas. Bx.

Echoppe 10/120,000f ddée quart. Cx-Blanche. Ec. Dil, Ag. Havas, Bx

Société générale d'Entreprises de BORDEAUX-BEGLES

MM. les Actionnaires sont convoqués à la deuxième Assemblée générale constitutive qui se réunira au siège social, 15, chemin de Birambits, 15, à Bègles, le 11 janvier, à dix heures.

A V. piano g. marq., 121, c. Albret.

Clissages en tous genres PLANTEY et PRADEAU 31, r. Prunier, demdent ouvrières clisseuses. Se présent. de 9 à 13h

COMMERCE en gros à vendre, alimentation, un seul article, matériel, voitures livraison, autos. Fortune faite. A vendre 45,000 francs compt. Ville import. Sud-Ouest. Ecr. M. MAZAURIER, LIMOGES.

INDUSTRIEL un seul article, bois; bâtiments industriels, maisons habitation, matériel électrique, hydraulique et vapeur; clientèle. Ville imp. S.-O. A vend. 175,000f. Ecr. M. MAZAURIER, LIMOGES.

NÉGOCIANT de Bdx, références, ayant contrat pr marché important produits consommation indispensable dde personne ay. crédit en banque cme caution, garant. et avant. sérieux seront donnés. Ne répond. qu'à let. sig. P. d'agces. Ec. Flot, Ag. Havas, Bx

ON Dde b. pompière pour homme, bien payée. Langevin, tailleur, 46, r. du Jardin-Public.

Chauffeur mécanicien, réf. sér., dem. place d. maison bourg. ou comle. Ec. Nafoin, Havas, Bx

MODES Bonnes ouvrières demandées AU CHIC PARISIEN 103, cours d'Alsace.

A V. lustre électricité bronze et cristal. Ec. Noll, Ag. Havas, Bx.

Jeune homme aide-comptable ayant jolie écriture demandé par maison vins et spiritueux. Ecrire références et prétentions à DELLON, Agence Havas, Bdx.

CONTREMAITRE chai actif demandé par maison vins et spiritueux pour emballage. — Ecrire références et prétentions à LADIAN, Agence Havas, Bdx.

SUIS acheteur beurre, pommes de terre, cacao, lait condensé. Ecr. DAN, Agence Havas, Bordx.

M. sérieux, bonnes référ., venant d'être démobilisé, au courant trav. bureaux, demande place. Accepterait emploi magasinier ou pointeur. — Ecrire : BERGUE, Agence Havas, Bordx.

MAISON DE CAMPAGNE site tranquille, 12 pièces, eau, acétylène, 2 hm, beau jardin, vigne, pré, à vendre, meublé ou non. Ecrire SENA, à Segos (Gers).

A V. beau fourgon épicerie état neuf. S'ad. LAGARRIGUE, 2, rue Hugla, angle c. Victor-Hugo

Feuillards à v. Fonchy, 11, imp. Visitandines, 11, à Talence.

F. BRIEUX, courtier, Libourne, demande à louer plate-forme de 10 à 20 tonnes, trajet Libourne-Paris. — Faire offre.

ON DEMANDE comptable expérimenté pour société coopérative. — S'adresser Chantiers de la Gironde, quai de Brazza.

EXPOSITION de cheveux de fr sure naturelle, toutes couleurs sont exposées dans nos Salons, à l'entresol. Pour la fabrication de nos invisibles bandeaux, toupets pour Messieurs, tout modèle est fabriqué. La Maison rétablit pour le travail les prix d'avant guerre. Ondulations, Shampoings, etc., 2 francs. Cinq bons Ondulateurs. — Chez HENRY, 46, Chapeau-Rouge. La Maison n'a pas de Succursale.

IMPERMEABLES
SOLDES AVANT INVENTAIRE
3 Séries de Vêtements DAMES
En Tissu Caoutchouté
140 — 110 — 59 fr.
Vendues jusqu'à Jeudi seulement
128 — 99 — 50 fr.
VÊTEMENTS pour DAMES
en GABARDINE IMPERMÉABLE
120 — 130 — 180 — 190 fr.
TOUT POUR TOUS SPORTS
Séries Soldes à 50 fr.
A.-A. TUNMER & Co
96, rue Sainte-Catherine — Bordeaux

HORLOGERIE DE LA MARINE 31, Rue Esprit-des-Lois — BORDEAUX. Tous les genres de MONTRES Depuis 15 francs jusqu'à 1000 francs. Garantie absolue. — Catalogue illustré franco. ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, r. VITAL-CARLES. Brochures et renseignements sur demande

MAISON J. MAURIN
Homard extra du Canada, la boîte de 550 gr. environ 4f50
TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS

SAVON DE MARSEILLE 72 %, postaux 10 kil. 41 fr., c. remb. AUX TROIS MOULINS, 40, rue du Musée, 40, Marseille.

A V. auto Luxior, 3 pl., 8 HP, 4 cyl., ét. neuf. S'ad. correspt « Petite Gironde », Orthez.

A V. 50 tôles noires 1m/m de 2m × 1m; 1,400 k. boulons 16×85; 3,500 piquets fer à T25×30 av. semelles. Ec. offres Hoson, Ag. Havas, Bx

JUMENT de labour demandée. Ecrire veuve MESNARD, 146, rue Saint-Sernin, 146, Bordeaux.

M. sér. conn. angl. et export. de empl. chef science d. imp. maison. Ec. Molair, Havas, Bx.

Bibliothèque chêne 4m ou installat. magas. à v., 2, r. Henri-IV

On dem. ménage de paysans pr Labarde, Médoc. Ecr. veuve Mesnard, 146, r. Saint-Sernin, Bx

La pers. qui a perdu portef. à Cadat, chausseur, est priée de venir le prendre, 17, Intendance.

ON DEMANDE wagon-réservoir. Vente ou location. — Ecrire LANIES, 119, rue Malbec, 119, à Bordeaux.

FORTE JUMENT A VENDRE; 119, rue Berruer, 119, Bordx.

A V. deux vêtements fourrure homme état neuf, bonne occasion. S'ad. 14, r. de la Merci, Bx

ON DEM. j. hom. p. courses et nettoyage. — Chapellerie MIL'S, 71, r. Ste-Catherine, Bdx

A V. chien loup pure race 18 m., pedigree. Détan, 54, r. Achard, Bx

Demandées, pressé, brodeuses métier, main, feston, anglaise; 12, rue Bouffard, 12, Bordx.

ON DEM. piqueuse de bottines pour intérieur. Bon salaire. DURAND, 9, rue Vital-Carles.

Jne FILLE connt expédit. et facturière conserves gros, bonnes notions sténo-dactylo, cherche changt. Ec. Neur, Ag. Havas Bx.

TABACS (bureau), journ., papet. Bon passage. Départ. 15,000f.

MERCERIE à céd. quart. pop. Bénéf. 600 fr. p. m.; 3,500 fr.

ÉPICERIE, recette 100 fr. par jour. Encoignure. Petit prix. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. St-Seurin mais. 8 pièces com., cave, g., élect., 30,000

A V. barrière Ornano maison 10 p., cave, g., élect., 30,000 Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

TOUR parallèle robuste 2m80 entre pointes demandé. SIEUZAC, à Cadillac (Gironde).

PERSONNE rompue aux affaires possédant local et relations, s'entendrait av. négociant désireux créer maison en Charente pour les cognacs et vins blancs charentais. Ecr. pour détails, Zulia, Agence Havas, Bdx.

A VENDRE 2 bid. tôle galv. cont. 3 h. ch. Ec. A. Chaussemy, à Salviac (Lot).

FOURRURES. Etrennes, cadeau aux achet., 3, pl. Puy-Paulin.

ECOLE DE NAVIGATION 73, bd Péreire, Paris (13e année). Prépare par CORRESPONDANCE Capitaines et mécaniciens du commerce, Ecoles Navale et Centrale. Progr. gratuit.

BIJOUTIERS Ouvriers ddés ch. VALADIE, 11, rue J.-J.-Bel, 11. Bons salaires

Achat de disques pr phono. Coq-Gaulois, 217, r. Ste-Catherine, Bx

TRAVAUX MAÇONNERIE CIMENT, CAVE ET RESERVOIR S'ad. OLIVA, 39, r. Mouneyra, 39

AJUSTEURS-monteurs, metteurs au point moteurs, forgerons-serruriers, tourneurs, traceur, place stable, références exigées, civils ou militaires demandés; 24, rue XIV-Juillet, à Talence.

OUVRIÈRES colleuses dem. pr vêtements caoutchouc. — Bonnafous, 40, c. Pasteur, Bdx.

ACHETEUR ou à rente, maison 7 pièces, préfér. avec garage, Toulouse, Saint-Genès. — Ecr. KARNIT, Agence Havas, Bordx.

OCCASION 12 HP Peugeot 4 cyl., 4 pl., 7,000f. Camionnette 14 HP Unic 4 cyl. avec grands plat., 7,000f. Land. ou châss. 12 HP 4 cyl., 4,000f. — 18, rue Jean-Soula, 18, Bordeaux.

1er AVIS M. Fest a v. s. Hôtel central, 3, r. Dauphine, à M. Armand. Oppostt. reç. LAGARRIGUE, 2, rue Hugla, Bx

2e AVIS M. Comes a v. s. bar rest., 4, q. Bourgogne. Opp. reç. Lagarrigue, 2, r. Hugla

CHEVAL à vendre, 90, avenue Alsace-Lorraine, 90, Caudéran

A V. b. cheval 6 a., monté, attelé, vite, garant.; jolie voit. 2 pl. Barreyre, 22, r. Castillon, Bx.

Perdu bracelet-montre or marq. Lip. Rapp. 179, bd Wilson. Réc.

ON DEM. un coupeur au tranchet, un cordonnier pour charentais. Gracieux, 12, r. Ravez.

Perdu de rue Mably à rue Château-d'Eau petite montre or bracelet. Rapp. 9, r. Mably. Réc.

PERDU le 30 déc. porte-monnaie Prière rap. 61, r. Barreyre. Réc.

Perdu 2 janv. du no 1 quai Bacalan à Garonne bracelet-montre or. Rapp. 1, r. Maurice. B. réc.